

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2020

Communauté de communes de l'Oisans

SERVICES PUBLICS



LE TERRITOIRE

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

ÉCONOMIE ET EMPLOI

SERVICES À LA POPULATION

ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE

CULTURE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

Allemond • Auris-en-Oisans • Besse-en-Oisans
Clavans-en-Haut-Oisans • Huez • La Garde-en-Oisans • Le Bourg d'Oisans
Le Freney d'Oisans • Les 2 Alpes • Livet-et-Gavet • Mizoën • Ornon • Oulles
Oz-en-Oisans • Saint-Christophe-en-Oisans • Vaujany • Villard-Notre-Dame
Villard Reculas • Villard-Reymond

Le territoire	
L'Oisans	p4
Instances décisionnelles	
Conseil communautaire	p5
Bureau	p7
Commissions thématiques	p9
Moyens humains et financiers	
Budgets	
Principal	p10
Moyens financiers	p11
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)	p14
Moyens humains	p15
Économie et emploi	
Espaces France Services	p19
Développement économique	p22
Clauses sociales	p23
Agriculture	p24
Abattoir du Bourg-d'Oisans	p26
Forêts	p27
Services à la population	
Centre de Planification et d'Éducation Familiale de l'Oisans (CPEF)	p28
Schéma de Santé de l'Oisans	p30
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)	p32
Éducation - Enfance - Jeunesse	
Relais Petite Enfance	p33
Coordination Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Famille	p34
« Les Bambins de l'Oisans » Multi-accueil du Bourg d'Oisans	p35
Enseignement de l'anglais	p37

Culture	
École intercommunale de musique de l'Oisans	p39
Réseau des médiathèques de l'Oisans	p41
Aménagement du territoire	
Télévision Numérique Terrestre (TNT) / Sanitaires	p43
Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	p44
Oisans Tourisme	p46
Tourisme	p48
Oisans Sentiers	p52
Voiries d'Intérêt communautaire (VIC)	p54
Système d'Information Géographique (SIG)	p55
Application du Droit des Sols (ADS)	p56
Service Entretien des paysages et des Espaces Publics (SEPEP)	p58
Environnement	
Plan Climat Energie Territorial (PCET)	p59
Territoire à Energie POSitive (TEPOS)	p61
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)	p62
Gestion des déchets	
Collecte et traitement	p64
Collecte sélective	p66

Siège de la Communauté de communes
1 bis rue Humbert – BP 50 – 38520 Le Bourg d'Oisans

Abattoir
Pré Gentil, 38520 Le Bourg-d'Oisans
Gestionnaire : Coralie Argentier
07.86.68.49.50
c.argentier@ccoisans.fr

Service Application du Droit des Sols
Urbanisme

Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF)
Maison médicale – 44 avenue Jean-Baptiste Gautier
Le Bourg d'Oisans

Espace France Services (EFS)
EFS du Bourg d'Oisans 39 avenue Aristide Briand
Le Bourg d'Oisans – franceservices@ccoisans.fr

Agence postale intercommunale et EFS de l'Eau d'Olle
Bâtiment Roche Blanche
450 route des fonderies royales – Allemond

École de musique intercommunale de l'Oisans
Le Belvédère – Le Bourg d'Oisans

Relais Petite Enfance (RPE)
RDC de la Maison de l'Enfance
50 rue Ernest Graziotti – Le Bourg d'Oisans

Multi-accueil Les Bambins de l'Oisans
50 rue Ernest Graziotti – Le Bourg d'Oisans

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
2 chemin Château Gagnière – Le Bourg d'Oisans

Dispositif de Réussite Educative
Coordonnateur du DRE : Emmanuel JULLIEN
0672095231
e.jullien@cias-ccoisans.fr

Plateforme technique Livet
Plateforme technique - ZI des Ilâts – Livet et Gavet

Déchetteries intercommunales
Allemond : Services techniques
Le Bourg d'Oisans : ZI du Rat
Champet : virage n° 2 – Montée des 2 Alpes
Huez : Patte d'oie
Livet : ZA des Ilats
Vaujany : Route des Combes

Contacts déchets
dechets@ccoisans.fr / Tél. 04 58 00 22 25





L'Oisans

Le territoire de l'Oisans se situe au cœur de quatre grands massifs de haute montagne oscillant de 350 à 4000 mètres d'altitude : la chaîne de Belledonne, les Grandes Rousses, les Ecrins et le Taillefer. Son territoire se définit par un caractère montagneux et rural.

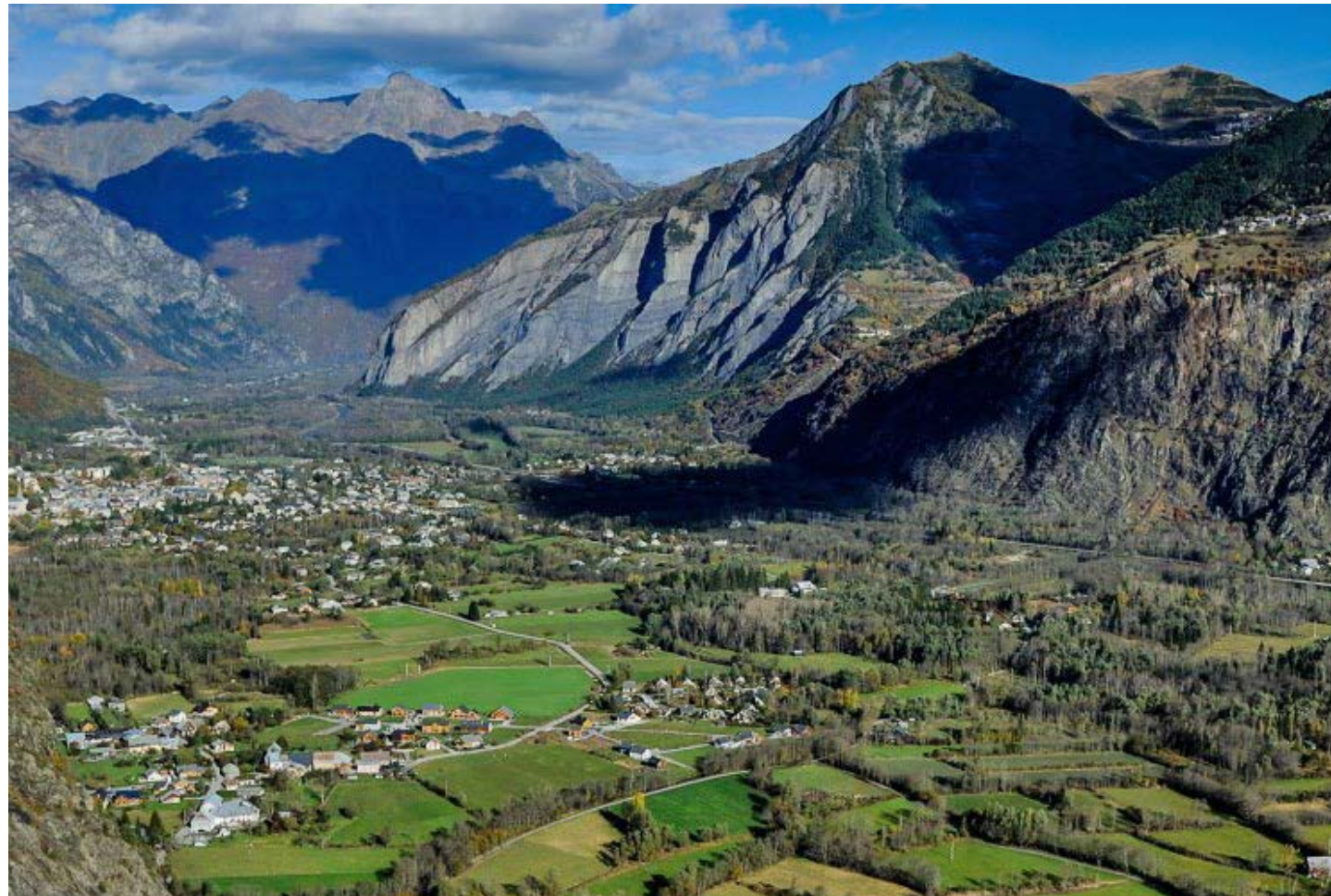
Le territoire de l'Oisans comprend 19 communes, s'étend sur 840 km² et possède une population permanente de 10 692 habitants. La population atteint environ 100 000 habitants en pointe hivernale et 60 000 habitants en période estivale.

L'Oisans, territoire agricole à ses débuts, s'est ensuite largement développé grâce à l'industrialisation et à son potentiel en matière de production d'énergie à travers

la houille blanche. Aujourd'hui, l'Oisans réfléchit à un développement diversifié et raisonné tout en maintenant ses activités phares et créatrices d'emplois, de ressources et de croissance.

Les migrations de travailleurs saisonniers, la pluriactivité, les flux de vacanciers exigent des réponses adaptées à l'ensemble des attentes des personnes vivant en Oisans. Cela pose de nombreux défis pour l'ensemble du territoire en matière de gestion et d'équipements.

La Communauté de communes est un espace de solidarité et de dialogue pour 44 délégués communautaires qui élaborent, collectivement, un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. Sa fiscalité additionnelle propre lui confère des ressources permanentes pour mener à bien des projets ambitieux dans le respect d'une bonne gestion des services publics intercommunaux.



Les instances décisionnelles



Les compétences exercées

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Actions de développement économique
 - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
 - Etude et réalisation de projets pour la mise en valeur touristique, économique, sociale et patrimoniale du territoire de l'Oisans.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Compétences optionnelles

- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion des maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12/04/2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Autres compétences

- Action de soutien aux acteurs locaux dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la santé, du sport et de la culture dès l'instant que leur action concerne la totalité du territoire communautaire

- Aménagement, gestion et entretien de la Maison Médicale de l'Oisans
- Aménagement, gestion et entretien des abattoirs
- Aménagement et entretien des itinéraires de promenades et de randonnées : Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) – Oisans Sentiers
- Renouvellement d'équipements de diffusion et poteaux télévision
- Contractualisation avec la Région et le Département en matière de développement du territoire
- Acquisitions foncières, aménagement et accès des nouveaux collèges de l'Oisans
- Réseaux et services locaux de communications
- Electroniques

Prestations de services et intervention de la Communauté de communes en tant que maître d'ouvrage délégué

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Communauté de communes pourra à la demande et pour le compte de communes membres ou de tiers publics non membres :

- Intervenir en tant que maître d'ouvrage public délégué.
- Proposer des prestations de services aux communes membres en matière d'entretien des paysages et des espaces publics.
- Proposer des prestations de services aux tiers publics non membres dans tous les objets se rapportant à nos compétences.

La réalisation de ces prestations est précédée de la conclusion d'une convention fixant les modalités d'intervention de la Communauté de Communes de l'Oisans pour le compte du tiers public.





Les instances décisionnelles

Les délégués communautaires

Communes	Sièges	Délégués communautaires 2019-2020	Délégués communautaires 2020-2021
ALLEMOND	3	GINIES Alain VIARD GAUDIN Murielle GACHET Edith	GINIES Alain PELLISSIER Laurent VIARD GAUDIN Murielle
AURIS	1 Suppléant	MOIROUX Yves VIEUX ROCHAZ Jean-Louis	MOIROUX Yves PORTE Didier
BESSE	1 Suppléant	OUGIER Jean-Rémy GUILLAUME Jean-Paul	OUGIER Jean-Rémy OUGIER Irène
LE BOURG D'OISANS	12	SALVETTI André VERNEY Guy JOUVENCEL Renée CONSTANT MARMILLON Elise CARREL Camille SOUBRIER Laure FUZEAU Anita NALET Boris PRAPANT Fabienne GOFFMAN Georges FIAT Agnès MAQUERET Jean-Michel	VERNEY Guy CARREL Camille CROIBIER MUSCAT Ghislaine GOFFMAN Georges CHAIX Fabienne FIAT Agnès VACCARELLA Sebastiano FUZEAU Anita DIET Jean CONSTANT-MARMILLON Elise AYMOZ Bruno MOYET Yvette
CLAVANS	1 Suppléant	LAVAUDANT Jean GARNIER Gilbert	CROSLAND Marc CHAPIRON Jacques
LE FRENEY	1 Suppléant	PICHOUD Christian VEYRAT Robert	PICHOUD Christian OUGIER Jean Patrick
LA GARDE	1 Suppléant	GANDIT Pierre PONCET Daniel	GANDIT Pierre CHALVIN Jean
HUEZ	4	NOYREY Jean-Yves HUSTACHE Nadine DELAGE Denis Un siège vacant	NOYREY Jean-Yves HUSTACHE Nadine DELAGE Denis CHAMOUTON Gabriel
LIVET ET GAVET	4	DUPONT Gilbert GANDOLFE Christine KEBAILI Caroline BOUDINET Guy	DUPONT Gilbert BLETON Alain KEBAILI Caroline LAMOTTE Frank
MIZOEN	1 Suppléant	MICHEL Bernard MICHEL Gilbert	MICHEL Bernard JOUANNY Michèle
LES DEUX ALPES	7	SAUVEBOIS Stéphane BEL Florence ARLOT Maurice MARTIN Jocelyne BALME Pierre ARGENTIER Agnès BISI Jean-Luc	AUBERT Christophe PELLORCE Patrick MOREAU Françoise BALME Pierre COING ép GRAVIER Marie-Hélène MILLET Anne GARDEN André
ORNON	1 Suppléant	FAURE Nicole ARLOT Serge	FAURE Nicole ARLOT Serge
OULLES	1 Suppléant	GIRARD Stéphane CORRENOZ Clotilde	CORRENOZ Clotilde NICOLUSSI-CASTELLAN Maurice

Les instances décisionnelles



Communes	Sièges	Délégués communautaires 2019-2020	Délégués communautaires 2020-2021
OZ EN OISANS	1 Suppléant	LÊ QUANG Chrystel PASSOUD René	SAGE Philippe VILLARET Claude
SAINT CHRISTOPHE	1 Suppléant	HOLLEVILLE Patrick RODERON André	ARTHAUD Jean-Louis RODERON André
VAUJANY	1 Suppléant	GENEVOIS Yves MICHEL Marianne	GENEVOIS Yves MICHEL Marianne
VILLARD NOTRE DAME	1 Suppléant	BRUN Philippe BRUN Thierry	BRUN Ophélie BRUN Maximin
VILLARD RECLUS	1 Suppléant	RICHARD Julien BARLERIN Francis	PERROT Quentin MUGNIER Quentin
VILLARD REYMOND	1 Suppléant	THEYSSET Chantal CANET Nicolas	THEYSSET Chantal CANET Nicolas

Le bureau

Composition

Les membres du bureau sont élus, parmi les délégués titulaires, par le conseil communautaire conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il est composé du Président, des vice-présidents et d'au moins un délégué communautaire de chaque commune non représentée par un vice-président. Ainsi, le bureau est composé au minimum de 20 personnes.

Rôle/missions

En application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil communautaire peut déléguer une partie de ses attributions au bureau. Le Président rendra compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation du conseil communautaire, lors de chaque réunion.

Composition du bureau

1 Président

10 Vice-Présidents

11 Maires associés



Les instances décisionnelles

Nouveaux membres du bureau 2020 - 2021

Le Président



VERNEY Guy
Maire de BOURG D'OISANS

Les Vice-Présidents



GENEVOIS Yves
Maire de VAUJANY
Animation des politiques de l'économie du tourisme, de l'artisanat, du commerce et des entreprises et de la redynamisation de l'immobilier de loisirs. En cas d'indisponibilité du président, il peut légaliser les signatures, authentifier les copies, délivrer tous les certificats et signer tous les documents administratifs relatifs au service chargé de la préparation et du suivi des conseils communautaires.



GANDIT Pierre
Maire de LA GARDE
Politiques des finances publiques, du budget, des financements, de la gestion des actifs immobiliers, de la commande publique et des actions relatives au patrimoine historique. peut, par délégation, en cas d'indisponibilité du président, signer tous les documents relatifs à la gestion financière de la collectivité.



MOIROUX Yves
Maire d'AURIS
Entretien des bâtiments communautaires, de l'entretien des voiries d'intérêt communautaire, des voies vertes et d'Oisans Sentiers (PDIPR)



NOYREY Jean-Yves
Maire d'HUEZ
Politiques des transports intra et extra territoriaux, et des mobilités douces



AUBERT Christophe
Maire des DEUX ALPES
Animation des politiques de l'urbanisme opérationnel et prospectif et de l'aménagement durable du territoire, dont l'aménagement numérique



FAURE Nicole
Maire d'ORNON
Environnement, gestion équilibrée des espaces et de la protection des espaces naturels sensibles



OUGIER JEAN-RÉMY
Maire de BESSE
Animation des politiques de l'agriculture, dont l'abattoir, du pastoralisme territorial, de la stratégie forestière sud Isère et du SEPEP



FIAT Agnès
conseillère BOURG d'OISANS
Animation des politiques de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé et de l'aide aux aînés



DUPONT Gilbert
Maire de LIVET ET GAVET
Animation de la politique en matière de prévention et de réduction des déchets, ainsi que de la gestion et la valorisation des déchets.



VIARD GAUDIN Murielle
2^e adjointe d'ALLEMOND
Politique de l'insertion, de l'emploi, de la formation et de la saisonnalité, y compris de l'espace France services.



BALME Pierre
Maire délégué de VENOSC
Animation et gestion de la politique des ressources humaines et du service commun de secrétariat et des politiques de gestion des milieux aquatiques et de la protection inondation.



CROIBIER MUSCAT Ghislaine
2^e adjointe du BOURG D'OISANS
Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS), dont le dispositif de réussite éducative et des politiques de solidarité et de l'éducation.



MICHEL Bernard
Maire de MIZOEN
Animation des politiques de la culture vivante, dont l'école de musique et de l'organisation du réseau des médiathèques de l'Oisans

Anciens membres du bureau 2019 - 2020

Le Président : Christian PICHOU (Le Freney), président

Les vice-présidents :

- Yves GENEVOIS (Vaujany)
- André SALVETTI (Le Bourg d'Oisans)
- BALME Pierre (Venosc)
- Renée JOUVENCEL (Le Bourg d'Oisans)
- Jean LAVAUDANT (Clavans)
- Chrystel LÊ QUANG (Oz)
- Bernard MICHEL (Mizoën)
- Jean-Rémy OUGIER (Besse)
- Jean-Yves NOYREY (Huez)
- Pierre GANDIT (La Garde)

Délégué spécial : Francis BARLERIN (Villard Reculas)

Les commissions thématiques

Les commissions permanentes sont composées de représentants communautaires et de représentants des communes, soit le maire ou son représentant, membre du conseil municipal. Selon les ordres du jour, les commissions pourront être élargies à des représentants de l'Etat, des socioprofessionnels et des acteurs concernés sur proposition d'un membre de la commission.

Les attributions des commissions sont multiples :

- Le travail sur les différentes thématiques
- La constitution de comités de suivi plus restreint pour un travail plus détaillé
- La proposition d'orientations au bureau de la Communauté de communes de l'Oisans qui transmettra au conseil communautaire
- Les sous commissions spécifiques sont définies avec des règlements propres. Sur proposition du bureau, des groupes de travail pourront être mis en place selon des thématiques spécifiques

Nombre de réunions en 2020

Commissions thématiques	12
Bureau	15
Commission d'Appel d'Offres	6
Conseil communautaire	6
TOTAL RÉUNIONS	39

Commission n°1 Ressources et moyens	Commande publique, ressources, système d'information, Finances.
Commission n°2 Déchets/ Bâtiments communautaires / Services techniques	Travaux d'investissement et d'entretien sur les voiries d'intérêt communautaire, suivi du planning Service d'Entretien des Paysages et des Espaces Publics (SE-PEP) et travaux Oisans Sentiers (investissement et entretien). Bâtiments. Télévision Numérique Terrestre (TNT)
Commission n°3 « Services à la population » Avec une sous-commission « culture » et un Centre intercommunal d'action sociale.	Schéma de santé en Oisans, Centre de planification, services petites enfance (Multi Accueil et Relais petite enfance), CTG (Convention territoriale globale) et CTJ (Contrat territorial jeunesse), intervenante en anglais, Dispositif de réussite éducative (DRE) et Lieu d'accueil Enfants/Parents (CIAS)
Commission n°4 Aménagement du territoire et environnement	Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), urbanisme, foncier, SIG, nouvelles technologies, patrimoine historique de l'Oisans, culture, environnement, GEMAPI
Commission n°5 Attractivité Economie Tourisme	- Candidature Espace Valléen, sentiers, voiries, voies vertes - Immobilier de loisirs - Développement économique, Cycling Lab Oisans, aides aux entreprises, plan pastoral territorial de l'Oisans - Espace France Services; Agence postale intercommunale, emploi, saisonnalité, clauses sociales - Programmes agricoles et gestion de l'abattoir intercommunal - Mobilités



Budget principal

Pour l'exercice 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la Communauté de communes de l'Oisans s'élève à 35 580 770 €.

Le traitement des déchets reste le principal poste budgétaire avec 9 637 379 € de dépenses (investissement et fonctionnement).

L'épidémie de la Covid-19 a engendré certains surcoûts notamment pour les commandes de masques, de ménage et les produits d'entretien ou encore, dans le BTP, la mise en place sur les chantiers des protocoles d'hygiène et sécurité renforcés.

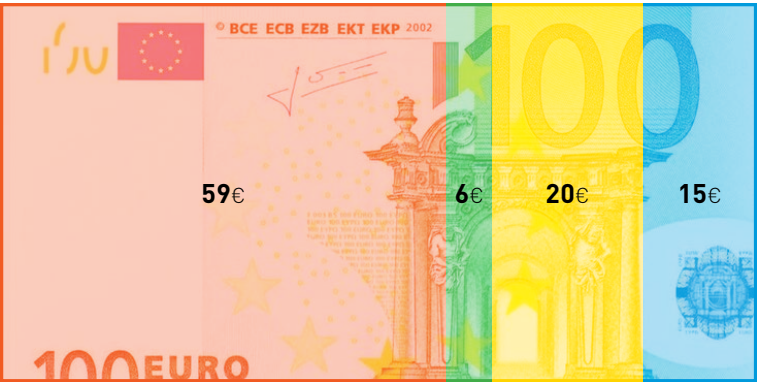
Pour 100€ de dépenses en fonctionnement

Déchets / Batiments communautaires / Services techniques 46€	Services à la population 18€	Attractivité, Economie, Tourisme 29€	Aménagement du territoire et environnement 7€
8€ Déchetteries 8€ Incinération 20€ Collecte des déchets 5€ Tri des déchets 4€ Services techniques	7€ Petite enfance 1€ Culture 8€ Education 3€ Santé	3€ Espaces France Services 2€ Agriculture 23€ Tourisme et Patrimoine 1€ Economie	5€ Aménagement 2€ Urbanisme



Pour 100€ de dépenses en investissement

Déchets / Batiments communautaires / Services techniques 59€	Services à la population 6€	Attractivité, Economie, Tourisme 20€	Aménagement du territoire et environnement 15€
2€ Déchetteries 29€ Incinération 22€ Collecte des déchets 0€ Tri des déchets 5€ Services techniques	1€ Petite enfance 1€ Culture 3€ Education 1€ Santé	1€ Espaces France Services - Agriculture 18€ Tourisme et Patrimoine 1€ Economie	13€ Aménagement 1€ Urbanisme



Moyens financiers

Chiffres clés du budget

- 10 239 158 € de dépenses (fonctionnement + investissement) dédiés à la gestion des déchets, dont :
 - 4 758 985 € pour la collecte des déchets et la plate-forme technique
 - 3 373 713 € pour l'incinération et le quai de transfert
 - 1 313 060 € pour les déchèteries
 - 794 400 € pour le tri des déchets
- 2 163 988 € de dépenses (fonctionnement + investissement) dédiés à l'environnement et à la gestion de l'eau, dont :
 - 518 975 € pour le Plan Climat Territorial (PCT)
 - 1 645 013 € pour l'exercice de la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, Contrat Rivière Romanche et Nappe Eau d'Olle)
- 2 021 084 € (fonctionnement + investissement) dédiés au service à la population, à la culture et à la petite enfance, dont :
 - 1 113 990 € pour les services à la population (petite enfance, Relais assistante maternelle, coordination enfance jeunesse, Maison France Services)
 - 426 573 € pour l'école de musique intercommunale de l'Oisans
- 1 442 931 € (fonctionnement + investissement) dédiés à la solidarité, à la santé et au CIAS, dont :
 - 175 366.11 € pour l'éducation (Oisans formation, Rased psy scolaire, Subvention collège Le Bourg d'Oisans)



- 929 709 € pour la santé (Collectif santé, centre de planification familiale, projet maisons médicales Oisans)
- 1 546 608 € (fonctionnement + investissement) dédiés à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire, dont :
 - 1 191 520 € pour l'immobilier de loisirs (Hébergement, diversification touristique)
 - 215 614 € pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- 3 156 923 € (fonctionnement + investissement) dédiés à « Oisans Sentiers » et aux voiries d'intérêt communautaire, dont :
 - 2 437 177 € pour les voiries d'intérêt communautaire et voies vertes
 - 719 745 € pour Oisans sentiers

Subventions

TOTAL Alloués	4 279 704
Etablissement publics	3 662 266
SICG (Syndicat du collège et gymnase)	127 181
OT 2A	2 060 000
CIAS (Centre intercommunal d'action sociale)	241 500
Abattoir	97 852
EPIC Oisans Tourisme	1 135 733
Associations	381 520
ADMR	122 000
Aides aux particuliers	
Rénovation thermique	142 710
Associations	137 520
Subventions aux équipements petites communes	215 209
Dont report	95 209

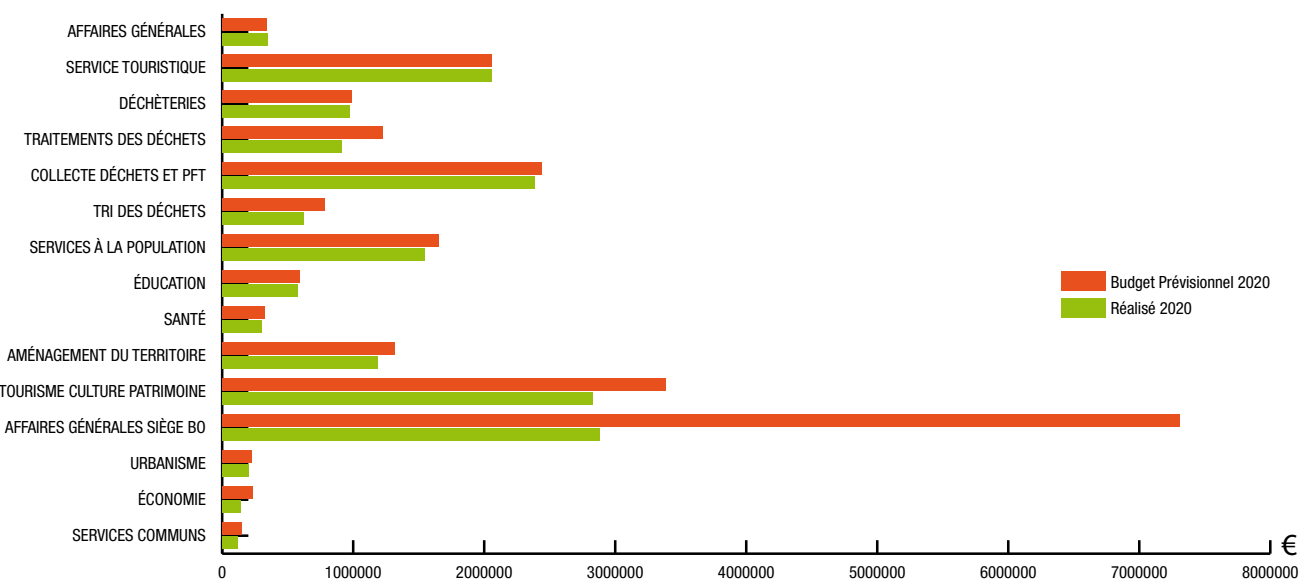


Moyens financiers

Dépenses de fonctionnement 2020 par service

Budget total : 23 024 587,75 €

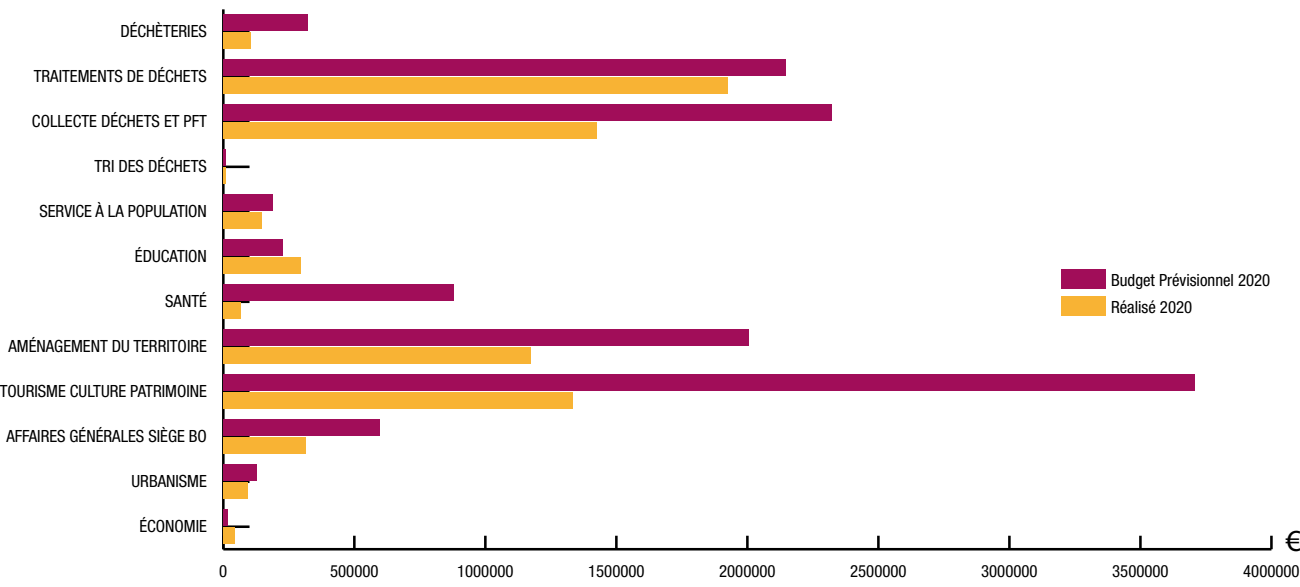
Budget réalisé : 17 082 575,23 €



Dépenses d'investissement 2020 par service

Budget total : 12 556 181,82 €

Budget réalisé : 6 933 597,31 €



Moyens financiers

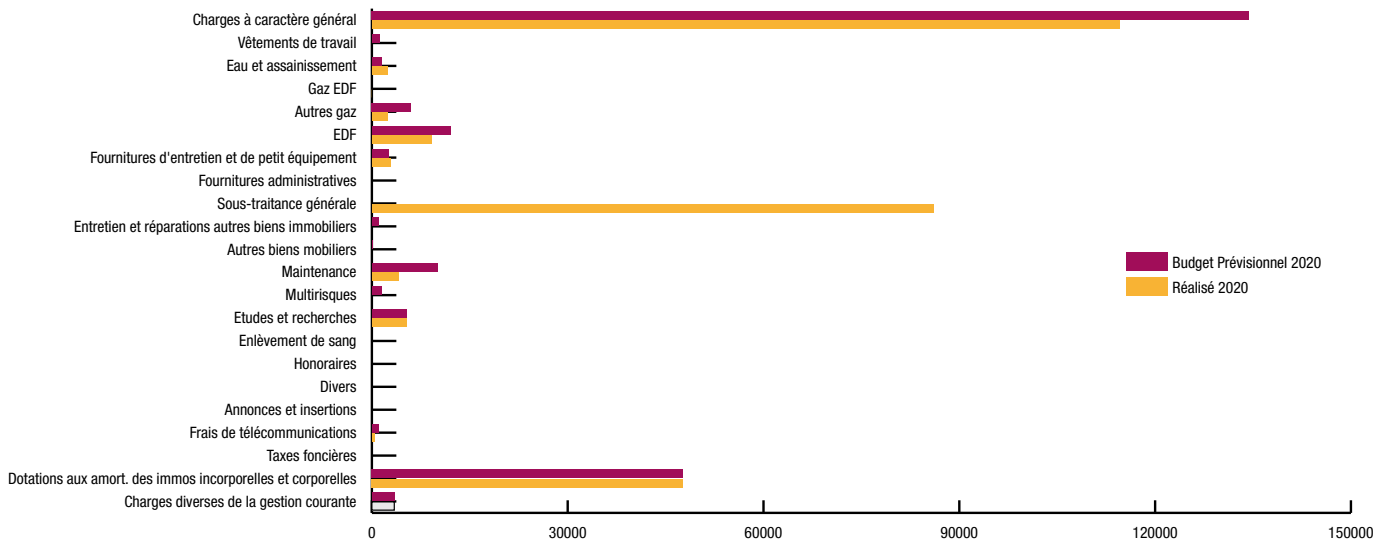


Budget abattoir de l'Oisans

Section d'exploitation

Budget prévisionnel : 185 545,59 €

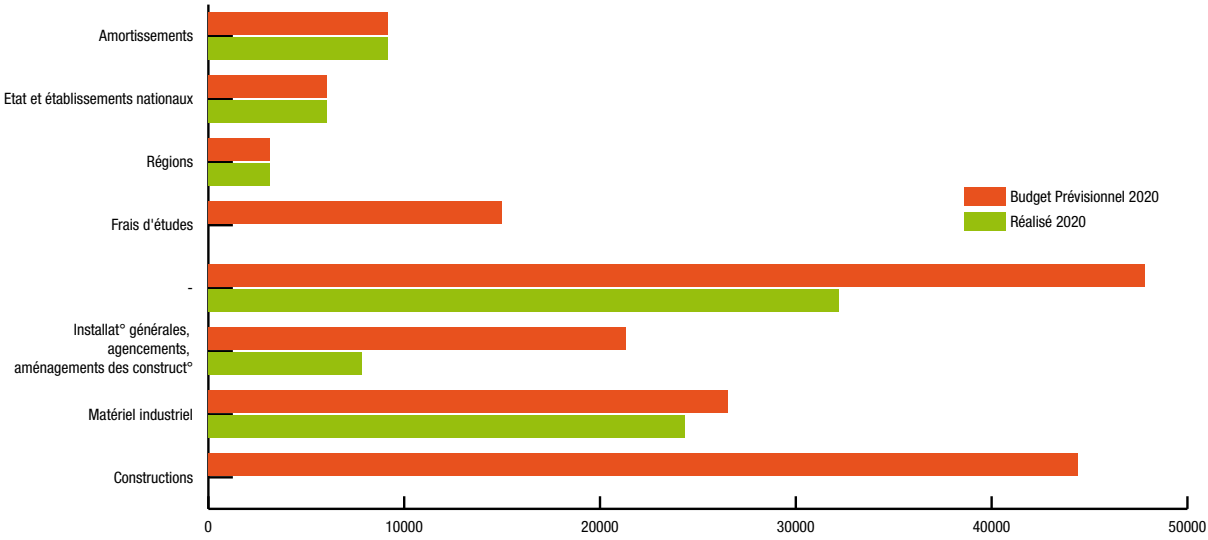
Budget réalisé : 165 690,21 €



Section d'investissement

Budget prévisionnel : 116 424,45 €

Budget réalisé : 41 364,12 €





Budget du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Oisans (CIAS) a pour objet de favoriser l'action sociale sur l'ensemble du territoire et notamment le suivi, la gestion et l'animation du Dispositif de Réussite Éducative (DRE) pour les enfants et jeunes du territoire.

Composition du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé du Président de la Communauté de communes et comprend 12 membres répartis en 2 collèges :

1^{er} collège : 6 représentants de la Communauté de communes élus parmi le conseil communautaire

2^{ème} collège : 6 membres nommés par le Président par arrêté parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social.

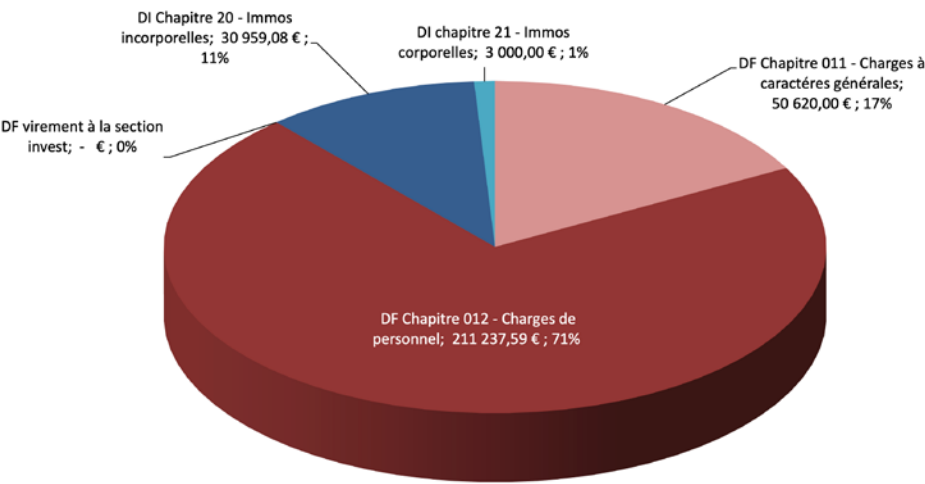


Budget global : 309 392 €

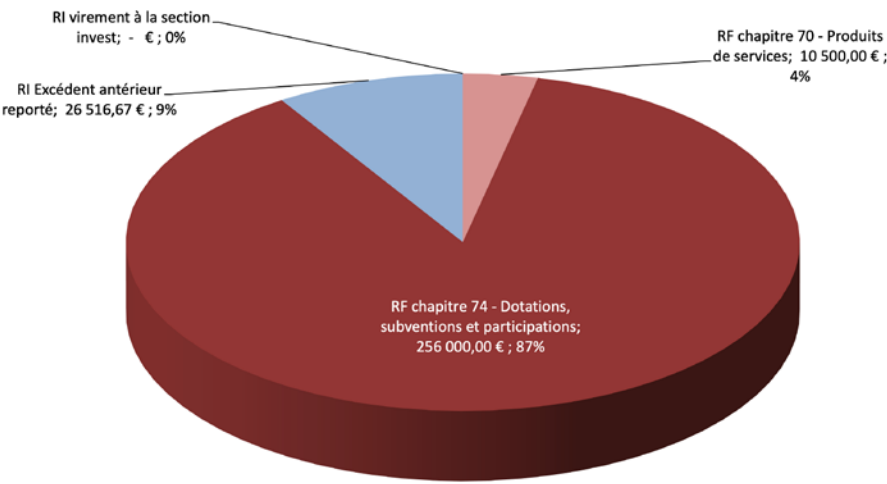
Section fonctionnement : 275 432 €

Section investissement : 33 959 €

Répartition des dépenses CIAS



Répartition des recettes CIAS



Moyens humains

Ressources humaines

Les orientations ressources humaines de la collectivité

- Le renforcement de la transversalité de nos actions
- L'harmonisation de nos pratiques professionnelles
- Le renforcement de notre circuit décisionnel
- L'amplification du management participatif
- L'accompagnement des agents dans la gestion de leur carrière
- L'accompagnement des agents dans le développement de leurs compétences
- La prévention des risques professionnels
- Le développement du travail à distance : outil collaboratif numérique, organisation du télétravail, équipement des agents avec mise à disposition d'ordinateurs et de téléphones portables
- La rédaction des lignes directrices de gestion des ressources humaines pour la transparence de la politique de la collectivité sur la gestion de la carrière des agents, la formation, la prévention des risques professionnels

La mutualisation sur le territoire

- Le service commun ressources humaines poursuit ses actions à destination des communes
- L'accompagnement sur la protection des données personnelles: les communes adhérentes ont pu bénéficier d'une sensibilisation, d'un diagnostic et de la rédaction de leurs registres
- Le réseau ressources humaines compte cinq communes : le travail en commun porte sur la veille réglementaire, les dispositifs RH et la mutualisation des outils ressources humaines
- Le plan de formation mutualisé a été largement amputé en 2020 du fait de la crise sanitaire, cependant les actions de formation liées aux habilitations et à la sécurité ont été maintenues
- Le service commun secrétariat de mairie s'est structuré avec la mise en place de logiciels de gestion communs et d'une coordination : le travail à distance et les remplacements sont largement facilités

Carrières des agents

En 2020, 2 agents ont bénéficié d'un avancement de grade, 2 agents ont été titularisés dans un grade supérieur. Les ratios de promotion et d'avancement sont à 100 % dans notre collectivité

Nouveaux postes de travail

- Une assistante de direction
- Un directeur du pôle ressources et moyens
- Une responsable du service finances
- Une coordinatrice du service commun secrétariat des communes

La prévention des risques professionnels

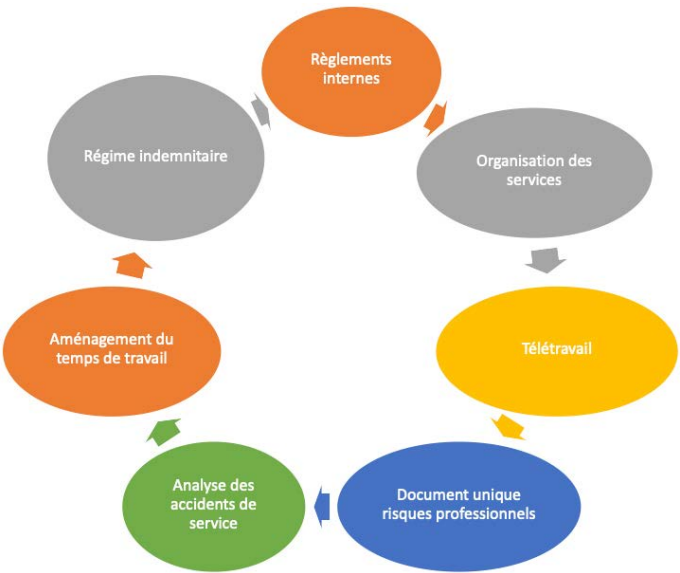
La collectivité a rédigé et mis en place des protocoles de poursuite de l'activité pour tous les services annexés au document unique de prévention des risques professionnels : des protections individuelles renforcées, la limitation des regroupements, la mise en place de sens de circulation, l'échelonnement des prises de poste, le renforcement des protocoles d'hygiène.

La prévention sécurité incendie a été revue et renforcée.

Des études sur l'ergonomie des postes de travail ont été réalisées et des adaptations ont été mises en place.

Le dialogue social

Trois comités techniques et deux CHSCT se sont tenus et ont pu traiter plusieurs sujets



Moyens humains

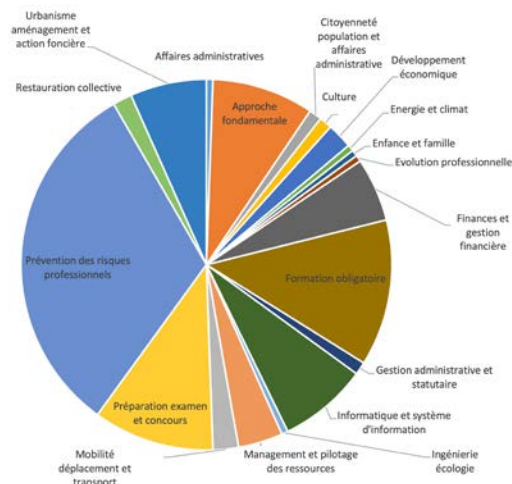
Formation

La politique de formation 2020 de la Communauté de communes de l'Oisans est inscrite dans la stratégie de développement du territoire et des compétences.

Les formations par domaine

Une large part des formations est consacrée à la prévention des risques professionnels, aux concours et examens de la fonction publique et aux formations obligatoires.

Répartition de la formation

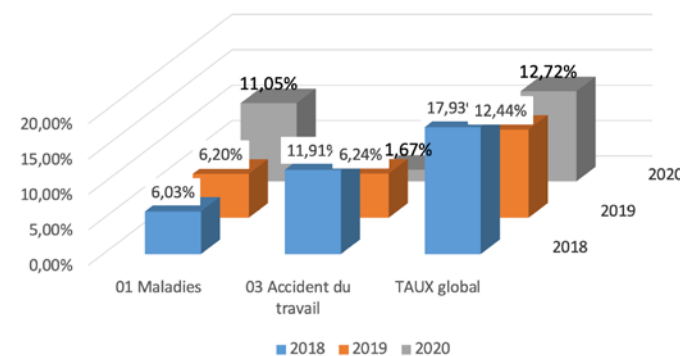


Absence maladie et accidents du travail

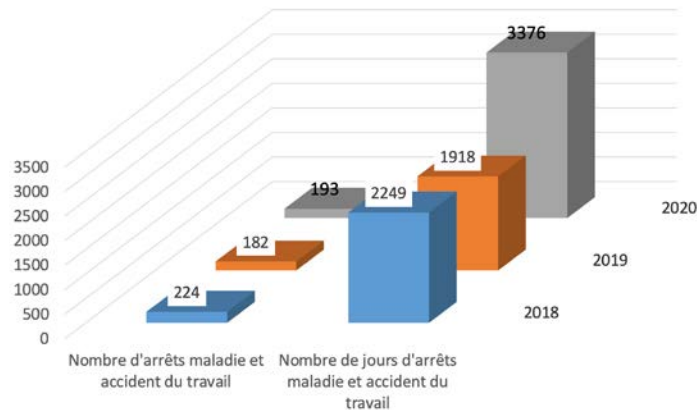
La Communauté de communes de l'Oisans affiche un taux d'absentéisme maladie et accidents de service tout personnel confondu de 12,72 % (193 arrêts de travail pour 3376 jours de maladie).

Le taux moyen d'absentéisme est de 7,2 % dans les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)

Taux d'absentéisme 2018-2019-2020



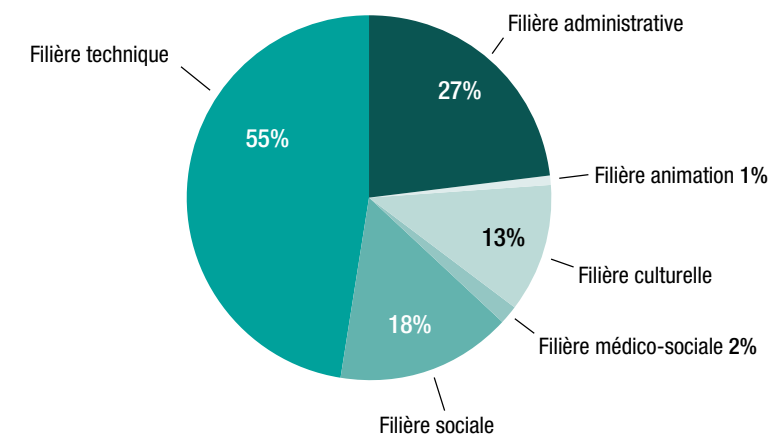
Arrêts 2018/2019/2020



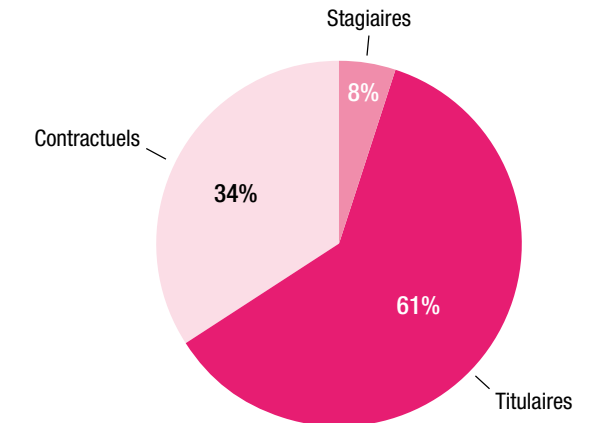
Les effectifs

116 agents au 31 décembre 2020

Effectifs par filière

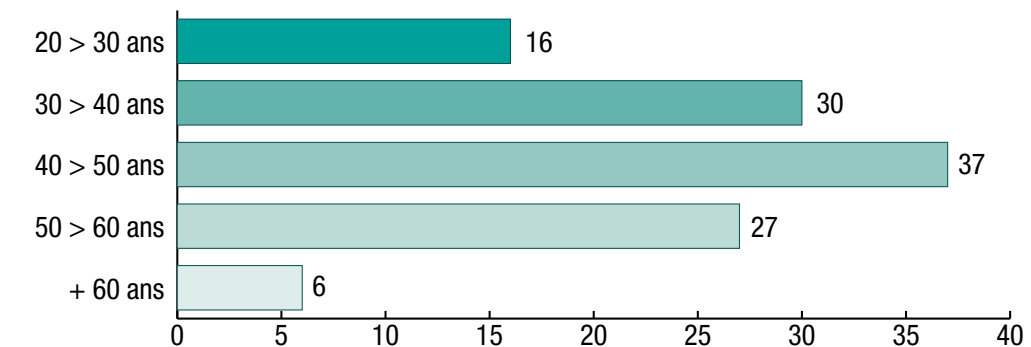


Effectifs par statut

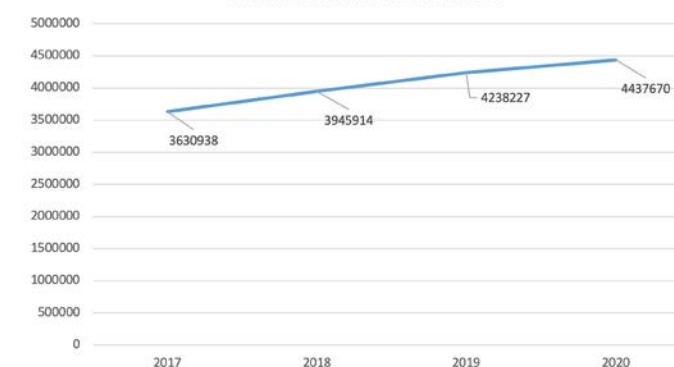


Pyramide des âges

En 2020, 71,5 % des agents ont moins de cinquante ans contre 66% en 2019



Evolution de la masse salariale

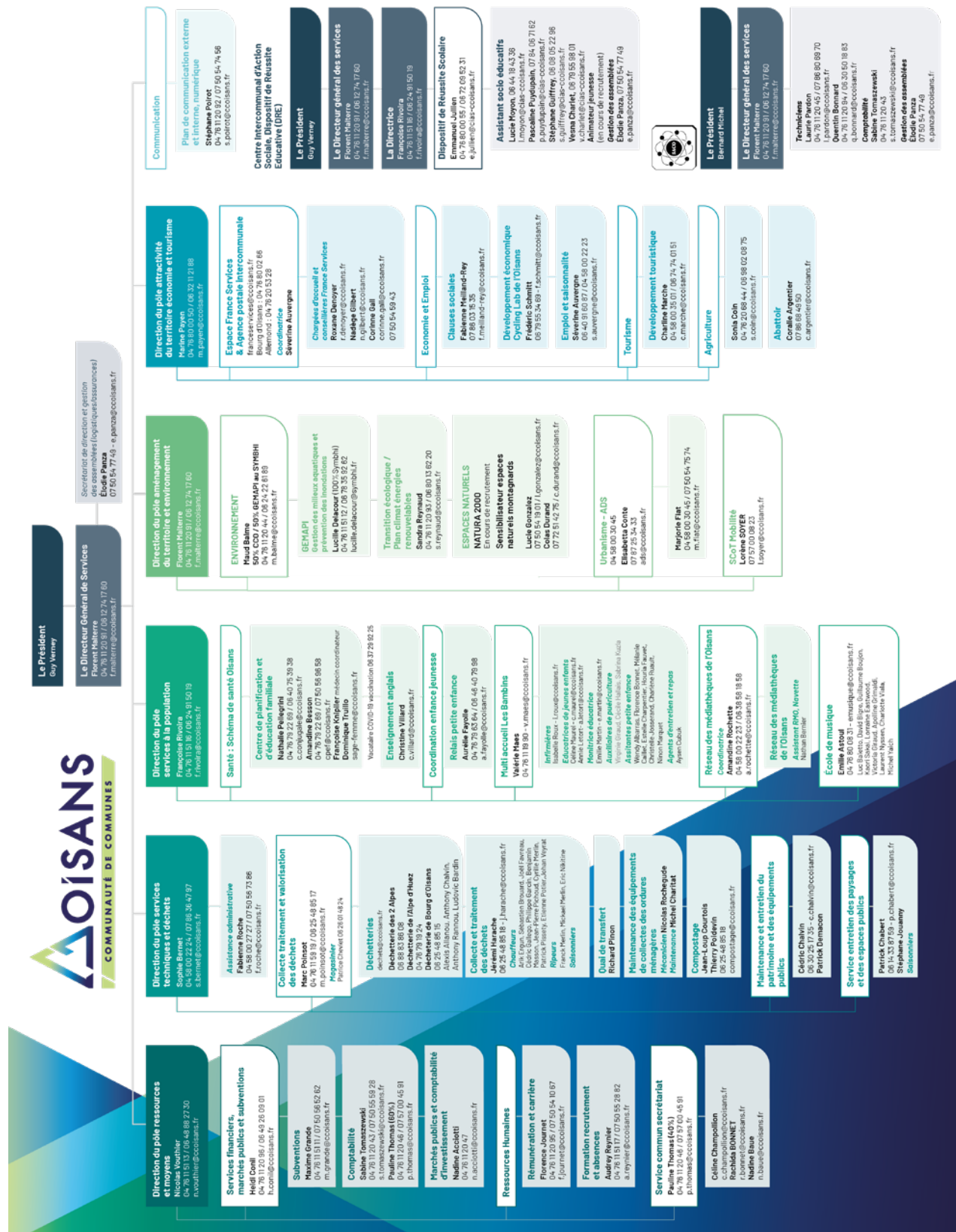




Moyens humains

Organigramme général des services

(organigramme mis à jour en juin 2021)



Espaces France Services



Une année 2020 marquée par la labellisation



France services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, qui rassemble déjà 10 partenaires de l'État.

Les usagers sont accompagnés par des agents formés et disponibles, pour effectuer les démarches du quotidien.

En février 2020, les 534 premiers espaces France Services ont ouvert en métropole et dans les territoires ultramarins.

Slogan France services:

- Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
- Vous rencontrez des difficultés avec internet ?
- Les espaces France Services sont là pour vous aider.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... Nous vous accompagnons dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France services en Oisans

En plus des partenaires de l'État, l'Espace France Services accueille d'autres partenaires locaux conventionnés.

Partenaires d'Etat

- CAF
- CNAM / CNAV
- MSA
- AGIRC ARRCO
- Pôle Emploi
- L'assurance retraite (CARSAT)
- DGFIP
- La Poste
- Ministère de l'intérieur
- Ministère de la justice
- L'Assurance maladie

Partenaires locaux

- la Mission Locale Alpes Sud Isère
- la Fourmi
- ACEISP
- Agireemploi
- Direccte
- Fongecif
- Mobil'emploi
- Grenoble Alpes Initiative Active
- Wimoov
- La Fourmi
- Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble
- DIGI (Domicile inter générations isérois)
- Rézo Pouce
- Le Relais du Père Gaspard
- EDF
- Transition Pro
- Fepem
- ADIL de l'Isère
- AGEDEN - Info Energie

2 Espaces d'accueil



Au Bourg d'Oisans

France services

39 avenue Aristide Briand

Jours / Horaires

du lundi au jeudi de 8h30 à
12h et de 13h30 à 17h

le vendredi de 8h30 à 12h



A Allemond

**Antenne France services / Agence postale intercommunale
de la Vallée de l'Eau d'Olle**, Route des Fonderies Royales,
38114 Allemond

Jours / Horaires

du mardi au samedi de 8h30 à 12h

le mercredi après-midi de 13h30 à 17h



Espaces France Services

La crise sanitaire dans nos espaces France services en Oisans

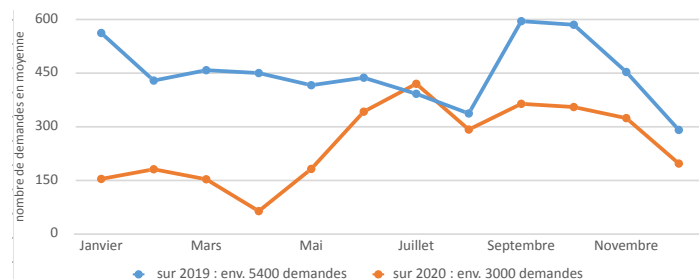
Le premier confinement lié à l'épidémie de Covid-19 au printemps 2020 a provoqué un changement des modes de travail et d'accueil des usagers.

Cela s'est traduit par le passage de la presque totalité des agents en télétravail pour permettre une continuité de service. Puis la réouverture au public lors du déconfinement, avec la mise en place de nouveaux protocoles sanitaires stricts, ayant perduré jusqu'en novembre 2020 à l'annonce du reconfinement et au maintien de l'ouverture des services publics.

Malgré la labellisation de l'espace France services Oisans qui a eu lieu en janvier 2020, on note que la crise de la Covid-19 a eu un impact en termes de fréquentation du public.

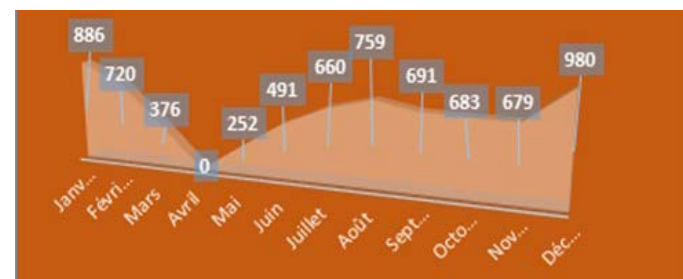
On constate une diminution très nette des demandes lors du confinement et une reprise très progressive lors du déconfinement.

Comparatif mensuel du nombre de demandes traitées dans les espaces France services 2019 & 2020



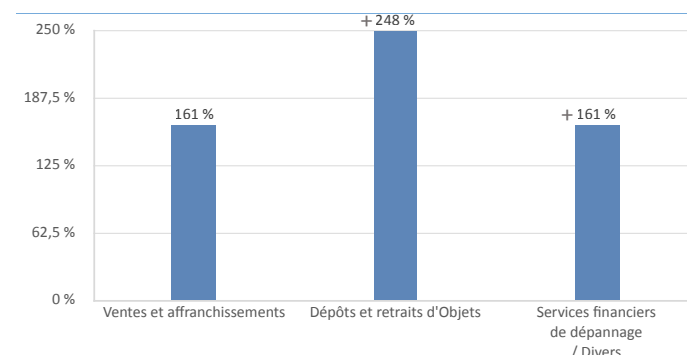
Fréquentation à l'antenne France services / Agence postale intercommunale : Nombre de demandes par mois en 2020

Activité sur Allemond



Forte augmentation de fréquentation entre 2019 et 2020 due à la situation sanitaire (confinement, restrictions kilométriques...) finement, restrictions kilométriques...]

LA POSTE : Services marchands de La Poste en forte augmentation en 2020



Espaces France Services

Emploi

Nos Actions

Dans le cadre de la Convention loi Montagne 2 portant sur le logement des saisonniers Oisans signée le 23 décembre 2019, 5 plans d'actions ont été retenus afin d'améliorer la question du logement des travailleurs saisonniers sur le territoire de l'Oisans.

En 2020 - Deux Actions ont été conventionnées et sont en cours de mise en place sur notre territoire :



Rézo Pouce

Développer la mobilité des saisonniers - Auto stop - Aide à la mobilité sur le territoire Rézo Pouce, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, qui se situe dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire, accompagne les collectivités et les entreprises dans la mise en place de solutions de mobilité en zones rurales et périurbaines basées sur le partage des trajets. Ce dispositif consiste concrètement en la mise en place d'un réseau d'auto-stop et de co-voiturage organisé et structuré.



DiGi – Logement intergénérationnel.

Le Domicile partagé.

« Habitat solidaire travailleurs saisonniers Oisans » pour la mise en œuvre d'un dispositif d'habitat solidaire dédié aux travailleurs saisonniers de l'Oisans. L'objectif est de remédier à la difficulté de logement des travailleurs saisonniers et de pallier à l'isolement des seniors par le développement d'un lien intergénérationnel basé sur l'entraide et la solidarité.

Emploi/Formation

Accompagnement PCRH hôtellerie et restauration Oisans (Direccte et AKTO). Suite à la crise sanitaire, la décision a été prise de décaler la prise de contact avec les entreprises à 2021.

Etude CCI

Enquête employeurs pour définir les besoins des entreprises locales en matière d'emploi, tout particulièrement sur la problématique des emplois saisonniers. Mettre en lumière les principaux enjeux. Valider l'opportunité d'une action collective sur cette problématique à l'échelle du territoire. Dresser les grandes lignes du plan d'actions à mettre en œuvre et un argumentaire visant à impliquer les entreprises dans sa mise en œuvre. Suite à la crise sanitaire, il a été décidé d'annuler l'enquête employeurs, car les employeurs n'étaient pas disponibles pour répondre à une enquête.

Salon de l'emploi

Printemps : Annulé pour raison sanitaire

Ateliers Employeurs en Oisans

Annulés

Salon de l'emploi

Automne : 1^{er} octobre au 9 octobre 2020, organisé par Pôle emploi en distanciel.

- Un bilan positif pour une première en Oisans :
- 43 stands entreprises
- 3 stands partenaires
- 1222 candidatures





Développement économique

En étroite collaboration avec un réseau de partenaires et d'organismes, la CCO soutient les entrepreneurs dans leur développement avec pour objectifs :

- Accompagner le développement des entreprises
- Aider à la création et à la reprise d'activités
- Promouvoir le territoire pour attirer de nouvelles entreprises
- Mettre en relation les entreprises avec les partenaires institutionnels

Cycling Lab Oisans

Un réseau de 130 partenaires.

Temps forts

20 Février 2020 – Comité de Pilotage du Cycling Lab Oisans

- Intervention d'Antoine COUE, Chargé d'études, «Vélo & Territoires» – présentation Enquête Territoire 2019
- Intervention de Jean François JOBERT, directeur délégué, AURA Tourisme – Présentation du développement économique et touristique dans les territoires
- Bilan des actions 2019 du Cycling Lab Oisans et présentation de l'agenda 2020,
- Pistes de réflexion sur les orientations et les thèmes centraux
- 24 participants



30/09/21 – Atelier clientèle cycliste et nutrition, comment adapter vos repas aux attentes de votre clientèle

- Témoignages sur les attentes spécifiques du public cycliste sur les volets organisation et nutrition. Animé par CCF (Cyclisme Chambéry Formation)
- 16 entreprises présentes

8 Décembre 2020 – Meet-up sur la gestion des datas, tests d'usages..

- Gagner en connaissance sur les cyclistes pour mieux répondre à leurs besoins et attentes
- Identifier les variables d'influences sur leurs comportements. Ex : météo, date, actualité évènement, etc...
- Connaître leurs centres d'intérêt
- Comprendre leurs parcours digitaux, leurs parcours physiques
- Connaître leurs comportements d'achats, Connaître leurs satisfactions/insatisfactions



Suivi porteurs de projets

24 accompagnements à la création d'entreprises ou de diversification économique

3 projets financés par la Communauté de communes (12 800€).

Contexte Covid

Aides aux entreprises : Fonds Région Unie (abondement de la CCO de 42 720 €)

- Sur le volet Tourisme : Subvention de 5 000 € (de mi-avril jusqu'au 31/8)
- Environ 100 bénéficiaires pour 500 000 €
- Sur le volet micro entreprises & associations : avance remboursable de 3 000 € à 20 000 € (depuis début août)
- Un dossier, 6 k€

Clauses sociales



Un levier pour l'emploi et l'insertion sur notre territoire

En 2020, trois intercommunalités (Oisans, Matheysine et Trièves) décident de s'associer pour développer les clauses sociales dans les marchés publics et privés. Une union qui scelle une volonté de favoriser l'inclusion sociale sur le territoire. Une action efficace et coordonnée pour agir, collectivement, en faveur de l'emploi et des publics en difficulté sur l'ensemble du territoire.

Les trois intercommunalités ont créé un poste de « facilitatrice clauses sociales », une interlocutrice privilégiée mandatée et financée par 3 intercommunalités, EDF, le département de l'Isère et la Direccte et le Leader Alpes Sud-Isère au titre du FEADER pour développer des opportunités d'emploi pour les publics éloignés en lien avec un vivier de partenaires institutionnels et privés.

Ce projet sur 3 ans, qui permet de mutualiser des moyens et des actions sur les trois territoires et d'associer des partenaires publics et privés, est très novateur et exemplaire.

2020 permettra le démarrage de cette action par le recrutement d'une chargée de mission Clauses Sociales présente sur chacun des 3 territoires, pour apporter son soutien aux 3 Communautés de Communes, aux communes, aux entreprises en lien avec les partenaires du territoire.

Métier : « Facilitatrice clauses sociales »

Il s'agit de LA personne ressource en matière de clauses sociales (CS). Elle intervient dès l'élaboration du projet de marché et définit les heures de clauses sociales pouvant être réalisées. « C'est simple comme un coup de fil ! » assure-t-elle.

Son objectif : amplifier la résonance du dispositif sur tout le territoire. Puis repérer les marchés, démystifier le dispositif, établir des estimations d'heures de CS, mettre en relation entreprises et candidats, veiller à la bonne exécution du contrat...

Tout savoir sur les CLAUSES SOCIALES ?



Fabienne MEILLAND-REY
07 86 03 15 35
f.meilland-rey@ccoisans.fr

Principales actions

- Accompagner les donneurs d'ordres (communes, intercommunalités, syndicats, EDF, Etat...) à inscrire les clauses sociales
- Aider les entreprises à répondre à leurs engagements
- Faciliter le recrutement des personnes éloignées du marché du travail

REPÈRES

Et dans les faits 2020

Pour la mise en place sur les 3 territoires

- 23 communes démarchées
- 4 syndicats intercommunaux
- 40 entreprises contactées, dont 8 sur le territoire des 3 communautés

Et une réelle insertion par l'emploi

- 3 000 heures travaillées
- 27 personnes recrutées, dont 8 jeunes et 5 bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active)





Agriculture

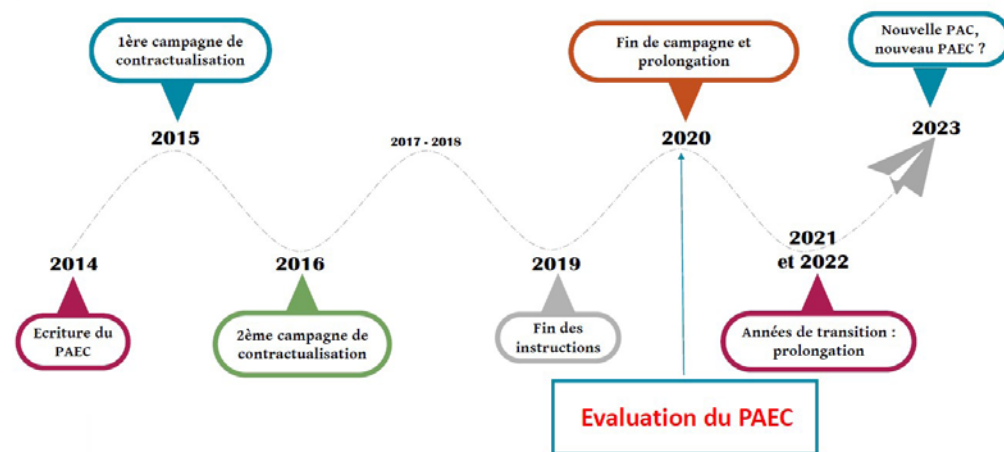
Les Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC)

Ce sont des projets européens qui permettent aux exploitations agricoles des mobiliser des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).



Ces MAEC permettent d'accompagner financièrement les exploitations agricoles qui s'engagent volontairement pour 5 ans dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition.

Suite à une demande forte des acteurs agricoles et pastoraux, la CCO a porté un Programme agro-environnemental et climatique (PAEC) ouvrant droit aux MAEC à l'échelle du massif, en lien avec les acteurs du territoire (département, FAI, PNE, N2000, CEN, ONF, FDCI38...).



Bilan

- 29 structures
- 14 exploitants individuels
- 15 groupements pastoraux
- 5111 ha engagés
- Soit 73 % du prévisionnel
- Un budget de 1 317 375 €
- Soit 72 % du prévisionnel



Perspectives

2021-2022 : des années de transition avec la prolongation des MAEC sur des contrats de 1 an

2023 : mise en place de la nouvelle PAC qui se veut plus ambitieuse pour l'environnement

Diagnostic en 2021 (dans le cadre du Plan pastoral de territoire, PPT) pour définir les enjeux du territoire sur les zones d'alpages et intermédiaires en concertation avec les partenaires

=> Liens forts entre les actions du PPT et le PAEC

Avec le soutien de



Agriculture

Le Plan Pastoral de l'Oisans (PPT)

Ce dispositif proposé et impulsé par la Région Auvergne Rhône-Alpes, vise à territorialiser les interventions et financements pastoraux.

La CCO est porteuse du dispositif depuis 2009.

Arrivée à son terme en septembre 2020, une prolongation d'un an a été accordée par la Région. Un diagnostic est engagé depuis le début de l'année 2021 sur les zones d'alpage et les zones pastorales/intermédiaires. Il permettra d'écrire le nouveau PPT en tenant compte des enjeux qui ressortiront de celui-ci.

Lors du dernier programme (2015-2020), l'enveloppe prévisionnel du PPT était estimée à 1 007 000€ (investissements et fonctionnement) avec une aide de la Région Auvergne Rhône-Alpes de 374 000 €.

Le taux de réalisation est de 90 %, environ, au terme de l'année supplémentaire (prolongation 2021).

Les communes, les groupements pastoraux et les associations foncières pastorales (AFP) peuvent prétendre au financement de leurs actions à travers ce dispositif.

La CCO a bénéficié de ce PPT pour réaliser

- Des travaux de rechargement sur certaines pistes d'accès aux alpages (Piste du Col de Cluy, Piste du Plateau d'Emparis, Piste Villard Reymond / Villard Notre Dame)
- Des animations sur les alpages (sorties découvertes et rencontres avec des bergers et professionnels du terrain)
- Une vidéo pour valoriser ces espaces
- Un diagnostic sur les zones d'alpages et zones pastorales
- Un accompagnement des AFP
- Un soutien dans l'animation de ce dispositif par la Fédération des Alpages





Abattoir du Bourg-d'Oisans

L'abattoir communautaire du Bourg d'Oisans est géré en régie par la Communauté de commune de l'Oisans depuis le 1er juillet 2019. C'est un abattoir public principalement utilisé par les éleveurs de l'Oisans.



Fonctionnement

Nous travaillons avec deux prestataires de services : le lot 1, Oisans Prestation Viande, pour toutes les opérations d'abattage ; et le lot 2, Performance Boucherie, pour toutes les opérations de découpe et emballage de la viande. De nombreux services sont proposés : découpe, mise sous vide, étiquetage....

Tonnage (en kg) mensuel de l'abattoir en 2020

	Ovins	Caprins	Veaux	Jeunes Bo-vins	Bovins (+12mois)	Porcins	Total
Janvier	990,0	-	123,7	371,9	701,5	2.135,2	4322,3
Février	1.412,5	13,5	381,4	474,5	393,6	2.775,5	5451,0
Mars	1.291,8	30,6	-	-	-	2.764,4	4086,8
Avril	2.016,9	88,2	759,0	320,0	372,6	2.402,1	5958,8
Mai	1.530,5	295,6	276,0	-	-	2.415,8	4518,0
Juin	1.903,2	-	329,7	-	-	2.692,4	4925,3
Juillet	1.576,8	99,9	-	-	-	2.063,1	3739,8
Août	1.112,0	-	-	-	-	1.381,8	2493,8
Septembre	2.108,2	230,0	-	-	-	2.613,4	4951,6
Octobre	2.940,8	99,4	128,0	-	598,2	2.132,0	5898,4
Novembre	3.298,1	-	1.143,9	355,6	550,1	2.338,0	7685,7
Décembre	2.559,8	17,4	189,1	438,2	950,0	2.671,2	6825,7

REPERES

- 34 éleveurs utilisateurs de l'abattoir de l'Oisans
- L'abattoir favorise les circuits courts, les animaux élevés en Oisans peuvent être abattus sur place dans le respect du bien-être animal et des règles d'hygiène.
- 60 857,2 kg soit environ 61 tonnes
- 1250 Ovins
- 314 Porcins
- 52 Bovins
- 79 caprins



Contact

Si vous avez des questions ou besoin de plus de renseignements, vous pouvez contacter la gestionnaire de l'abattoir

Coralie Argentier

07.86.68.49.50

c.argentier@ccoisans.fr

Forêts



La Communauté de communes de l'Oisans œuvre en partenariat avec les communautés de communes du Trièves et de la Matheysine pour mettre en place une stratégie forestière commune.

Objectifs de la stratégie

- Faire prendre conscience de l'importance de la forêt sur nos territoires de montagne
- Développer un partenariat fort avec les acteurs forestiers pour réfléchir et travailler ensemble à l'avenir de la forêt
- Pouvoir activer des fonds à l'échelle du massif
- Réaliser des actions visibles et concrètes



Un programme autour des 4 axes

1. **Développer** une culture commune de la forêt
2. **Mobiliser** davantage de bois et regrouper les propriétaires
3. **Favoriser** l'utilisation du bois sous toutes ses formes
4. **Anticiper** les effets du changement climatique et s'assurer de la pérennité de la ressource





Centre de Planification et d'Education Familiale de l'Oisans [CPEF]

Présentation

Le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) est un espace de parole, d'écoute, d'information, d'aide, d'accompagnement, de prévention où l'on peut parler, poser des questions et trouver des informations sur la contraception, la grossesse, l'IVG, les IST mais aussi plus globalement, sur tout ce qui touche à la vie affective et relationnelle.

Dans le respect de la confidentialité, on peut venir individuellement, en couple, en famille afin de parler de sexualité, de vie amoureuse, de son corps, de la relation à l'autre, de son couple, de sa famille, de parentalité, de violences conjugales, familiales...

Il est également possible de bénéficier d'une consultation médicale/gynécologique.

Principales actions

- Participation aux journées de dépistage en stations sur le mois de janvier 2020.
- 6 Permanences délocalisées ont été réalisées sur les stations de l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes, avant le confinement du 17 mars 2020.
- Animations scolaires et non scolaires sur divers thèmes en fonction de l'âge du public.
- Accueil et prise en charge de toutes les formes de violences subies par les usagers du territoire.
- Entretiens relationnels de couples et vie conjugale

Le CPEF et la COVID-19

Action 1

Malgré le confinement le CPEF a maintenu le lien avec les usagers en assurant les suivis par téléphone ou en visio. 663 entretiens sur 3 jours d'ouverture/semaine ont été réalisés.

Action 2

Le CPEF a également assuré la continuité de service en maintenant les consultations médicales grâce au Docteur Knipiler présente dans la maison médicale et directrice du CPEF.

Action 3

La gratuité des consultations médicales pour les jeunes jusqu'à 21 ans, la prise en charge de leur contraception ou dépistage IST ou accompagnement IVG.

Action 4

Le lien avec l'équipe éducative du collège et le DRE ont permis d'accompagner au plus près des situations familiales difficiles.



- 239 personnes reçues au CPEF
- 107 consultations médicales
- 663 entretiens de conseil conjugal et familial
- 14 animations scolaires
- 9 animations non scolaires



Centre de Planification et d'Education Familiale de l'Oisans [CPEF]

Un lieu d'écoute gratuit et anonyme

Depuis huit ans, le CPEF n'a cessé de se développer. De 2 jours à 3 jours d'ouverture, les demandes continuent d'augmenter. Les accompagnements par la conseillère conjugale et familiale sont très variés : parentalité, vie de couple, fonctionnement de la famille, addictions, prises de risque et préventions des IST, contraception, IVG, violences conjugales, violences intrafamiliales. Tout peut être évoqué dans une confidentialité absolue. Ces entretiens sont gratuits et sans aucun jugement. Ces dernières années, le CPEF s'est engagé sur l'accueil des violences conjugales et intrafamiliales. L'Oisans étant éloigné des associations dédiées, le CPEF a développé un partenariat étroit avec les ressources locales et dans le bassin isérois afin d'accompagner au mieux les usagers du territoire.

La crise sanitaire n'a pas entraîné la fermeture du service ; le CPEF a répondu aux usagers en proposant des rendez-vous téléphoniques ou par Visio.

Des spots radio et des communiqués de presse ont été diffusés dans les pharmacies et sur les réseaux sociaux pendant le confinement, pour prévenir les violences conjugales, avec diffusion des contacts urgents référents.

Nos partenaires

Le CPEF travaille en lien avec les différents professionnels du territoire, comme le Département, les médecins, les infirmiers(ères), les psychologues, le Collège des Six Vallées..., les services de la CCO tels que le DRE, l'espace parentalité..., ou encore des partenaires de la santé publique, tels que le CEGGID, l'IREPS...

Pratique

Le CPEF est ouvert les lundis, mardis et mercredis sur rendez-vous.

Contact :

07 50 56 96 58 / 04 76 79 22 69 pour prendre RDV ou le 06 40 75 39 38 pour une demande d'information auprès de la conseillère conjugale et familiale.

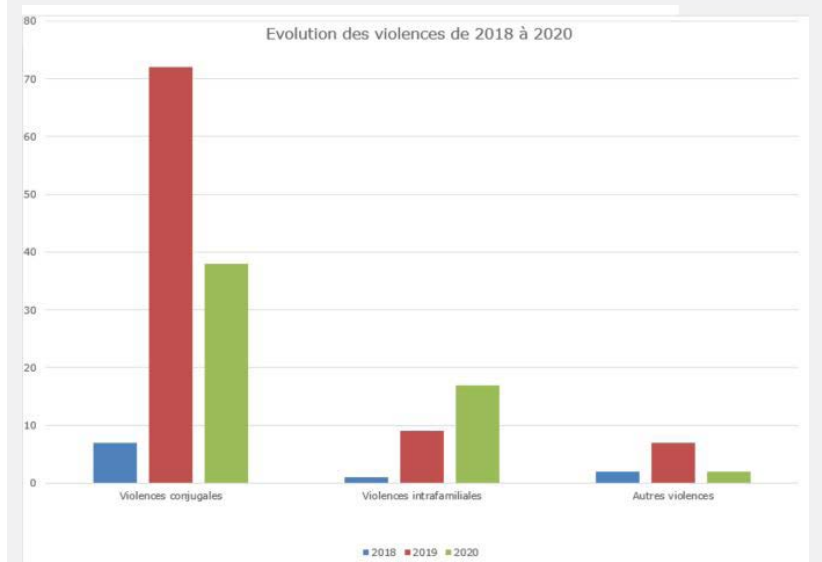
Le CPEF est ouvert à toutes et à tous, quel que soit l'âge et la situation familiale, sans autorisation parentale pour les mineur(e)s.

Contact : cpef@ccoisans.fr

Les violences sur le territoire en 2020

37 entretiens sur les violences conjugales.

17 entretiens sur les violences intrafamiliales.



A noter que ces 54 entretiens qui traitent de violences relèvent de violences soit anciennes, soit actuelles. Dans tous les cas, un suivi est alors mis en place, par la conseillère conjugale et familiale, donnant lieu à des entretiens réguliers autant que nécessaires.



Schéma de santé en Oisans

La Communauté de communes de l'Oisans s'est mobilisée pour la recherche, la commande de matériel de protections sanitaires (masques, sur blouses, charlottes, gel hydroalcoolique, gants...) et l'accompagnement des services d'aide à domicile.



Une année 2020 marquée par la gestion de la pandémie et de ses conséquences sanitaires et sociales



Principales actions

- Commande de masques mutualisée pour l'ensemble des communes du territoire et services de la Communauté de communes : **128 500** masques chirurgicaux et alternatifs commandés pour un montant de **123 860€** (aide financière de l'état et des collectivités)
- Commande de produits de prévention de l'épidémie (gel hydro-alcoolique...) pour un montant de **6 821 €**.
- Désinfection renforcée de l'ensemble des bâtiments de la CCO, avec fréquences de passage doublées à la maison médicale de Bourg d'Oisans pour un montant de **65 441€**.
- Mise en place d'un centre COVID en partenariat avec la commune de Bourg d'Oisans et l'Agence Régionale de santé (ARS), au Foyer municipal de Bourg d'Oisans, pour un montant de **1 390€**.
- Coordination des professionnels de santé sur l'état de la situation sanitaire sur le territoire : les médecins libéraux, infirmiers(ères) et associations d'aide à domicile ont été fortement mobilisés dans l'urgence sanitaire, dans laquelle la Communauté de communes a apporté tout son soutien matériel, là où c'était nécessaire.
- Mise en place d'une ligne téléphonique spéciale COVID pour les professionnels de santé, partenaires et prestataires de services.
- Campagne de dépistage les 18/19/20 décembre 2020 au Foyer municipal de Bourg d'Oisans, en partenariat avec la commune de Bourg d'Oisans, la Région Auvergne Rhône-Alpes et les professionnels de santé du territoire.
- Plus de **500 personnes** dépistées sur trois journées.



Schéma de santé en Oisans

Malgré la crise sanitaire et les retards consécutifs, les projets de Maisons pluridisciplinaires de santé sont relancés

- Le projet de santé de la Maison médicale des Deux Alpes a été validé en commission de labellisation par l'ARS (Agence régionale de santé) en décembre 2020. La Communauté de communes a participé à la rédaction du projet au côté du médecin des Deux Alpes porteur du projet et participe à hauteur de **250 000€** à l'acquisition des locaux et à ses aménagements.
- Le projet de santé de la Maison médicale de l'Alpe d'Huez a été labellisé en décembre 2019 par l'ARS. Comme pour les Deux Alpes la Communauté de communes a contribué à la rédaction du projet et participe à la construction du bâtiment à hauteur de **400 000€**.
- Les marchés des entreprises pour la réhabilitation du dispensaire de Rioupéroux ont été relancés et les travaux ont démarré pour une livraison du bâtiment fin 2021. La Communauté de communes est maître d'ouvrage et prend à sa charge l'ensemble des travaux de réhabilitation pour un montant de **285 627€**.
- Le projet d'extension de la maison médicale à Allemond progresse. La Communauté de communes participera financièrement comme pour les autres projets.

Journées multi dépistages traditionnelles de prévention en station

En 2020, seules les journées Multi dépistages de janvier ont eu lieu en Station. La journée du mois de mars a été annulée en raison de la crise sanitaire

Deux-Alpes

118 personnes inscrites pour un total de 175 consultations

VIH/IST/Hépa-tites	Vaccina-tions	Cancer de la peau	Bucco-dentaire	Gynéco	CCF
75	10	32	29	23	6

Alpe-d'Huez

130 personnes inscrites pour un total de 160 consultations.

VIH/IST/Hépatites	Vaccina-tions	Bucco-dentaire	Gynéco	CCF
89	7	29	23	6

Nous n'avons pas pu avoir de dermatologue cette année ce qui peut expliquer l'écart entre les deux stations.



“ La Communauté de communes continuera à s'investir aux côtés des communes et des professionnels de santé dans la gestion de la crise sanitaire qui perdure, et notamment dans la stratégie de vaccination nationale ”



Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Le Centre Intercommunal d'Action sociale « CIAS de l'Oisans » a pour objet de favoriser l'action sociale d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes de l'Oisans.

Le CIAS porte les services du Dispositif de réussite éducative (DRE) et du Lieu d'accueil Enfants/Parents (LAEP) depuis sa création en 2011. L'année 2020 aura été marquée par un accompagnement de la crise sanitaire aux côtés des collectivités et des associations caritatives, afin d'apporter une attention particulière aux personnes isolées et en fragilité.

Le Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) « P'tit Soleil »

En 2020, l'activité du LAEP a fortement été impactée par la crise sanitaire et les obligations de fermeture qui en découlent.

26 temps d'accueil en 2020 contre 80 en 2019 répartis sur les mercredis et jeudis matin dans les locaux du RAM.

70 visites de 19 enfants différents ont été enregistrées cette année avec 67 parents ou adultes accompagnants.



Maintenir le lien social.

Du fait de la crise sanitaire l'activité principale d'accompagnement des familles a dû se redéployer en « mode » télétravail en proposant une continuité d'intervention grâce aux outils de visio-conférence.

Le lien avec les familles a pu être sauvegardé et la mise en place d'un protocole sanitaire strict mais adapté aux besoins des usagers a permis de reprendre un accueil physique quasi-normal.

Les actions collectives, journées thématiques, conférences-débats ont été annulées et reprogrammées en 2021 dans les conditions adaptées au contexte

Principales actions

- Recensement des personnes fragiles auprès des communes
- Coordination rapprochée des services à la population pour agir sur des situations de précarité signalées
- Diffusion de spots radio et messages sur les réseaux sociaux pour prévenir les violences conjugales et accompagnement à la parentalité, numéros d'urgence nationaux et locaux
- Coordination des associations d'aide alimentaire (secours populaire et Croix rouge)
- 100 paniers alimentaires en complément de ceux de la Croix Rouge pour satisfaire la demande croissante, distribués par la Croix rouge aux bénéficiaires du territoire
- Distribution de masques et ampoules basse consommation au plus démunis
- Centralisation et distribution aux communes de masques, alloués par la Préfecture pour les publics fragiles
- Veille documentaire auprès des institutions, union nationale des CCAS/CIAS et UDCCAS (Union départementale des centres communaux d'action sociale de l'Isère)

REPÈRES

Le Dispositif de Réussite Educative (DRE)

- 109 enfants accompagnés
- 113 jeunes accrochés par les ateliers collectifs (écoles et collège)
- 1626 suivis individuels et entretiens familiaux
- 718 consultations co-financées par le CIAS
- 5 professionnels, dont 1 coordinateur



Relais Petite Enfance (RPE)

Relais Assistantes Maternelles de l'Oisans : lieu d'accueil, d'information et de partage pour les assistantes maternelles, les enfants et leur famille.

Point Info Petite Enfance et Guichet unique informe toutes les familles à la recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif. Le travail se fait en lien étroit avec la Caf de l'Isère via le site www.mon-enfant.fr, les structures d'accueil du territoire et les assistantes maternelles. L'objectif fixé par la Caf est de renforcer l'accompagnement des familles.

Dans le cadre de cette mission renforcée, le RPE procède à toutes les pré-inscriptions pour le Multi accueil des Bambins. Les objectifs sont de constituer une base de données pour faciliter le passage en commission d'attribution des places, de donner un même niveau d'information à toutes les familles en recherche d'un mode d'accueil, de suivre les demandes d'accueil et ainsi d'accompagner au mieux les familles.

REPÈRES

35 assistantes maternelles en activité, dont 64 % ayant fréquenté ou fait appel au service

139 enfants accueillis chez une assistante maternelle

23 ateliers d'éveil (contre 64 en moyenne hors période covid) – 9 assistantes maternelles et 31 enfants différents

96 demandes initiales vers un mode d'accueil collectif (40 en 2019)

25 demandes initiales vers un mode d'accueil individuel (27 en 2019)

1 responsable animatrice du RPE : 0.80 ETP

Principales missions

- ➔ **Animer** un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux
- ➔ **Organiser** un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément
- ➔ **Contribuer** à la professionnalisation de l'accueil individuel

Pratique

- Temps d'accueil collectifs/ateliers d'éveil : Mardi matin à Bourg d'Oisans et vendredi matin à Allemond (hors vacances scolaires)
- Les usagers (assistantes maternelles ou familles) ou les partenaires sont reçus sur rendez-vous.
- Projets transversaux : Fête petite enfance, Bienveillance en famille, La quinzaine de la parentalité, La grande semaine de la petite enfance.



Coordination Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Famille

Objectifs

- **Créer** des liens et une dynamique entre les structures du territoire
- **Favoriser** la cohérence entre tous les acteurs qui œuvrent dans le champ de la petite-enfance, l'enfance et jeunesse et famille
- **Développer** et animer des partenariats
- **Conseiller** techniquement et aide à la décision des élus
- **Accompagner** la fin du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour transiter vers la Convention Territoriale Globale en lien avec la CAF de l'Isère

Principales actions

- **Bienveillance en famille** : 7 ateliers sur la parentalité principalement en visio
- **Accompagner la fin du CEJ**
- **Convention Territoriale Globale en lien avec la CAF de l'Isère** : phase de diagnostic et concertation avec les nouveaux élus
- **Campagne de communication** – Prévention auprès des familles du territoire dans le contexte Covid

REPERES

6 Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) pour les 0 – 6 ans

7 Accueil Collectifs de Mineurs pour les 6-12 ans

1 Lieu d'Accueil Enfants-Parents

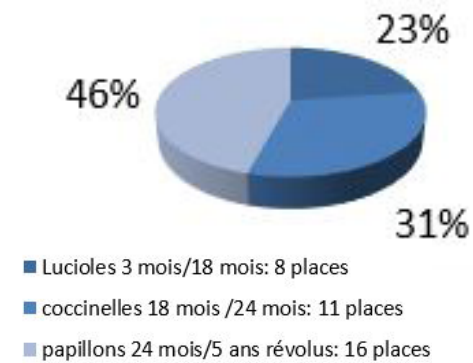


« Les Bambins de l'Oisans » Multi-accueil du Bourg d'Oisans

Effectifs

Multi-accueil de **35 places** agréées PMI

Pyramide des âges



Nombre d'enfants accueillis en 2020

78 enfants dont 16 dont les ressources familiales sont sous le seuil de pauvreté et 2 enfants en situation de handicap dont les familles bénéficient de l'AEEH (*Rapport du Haut conseil de l'enfance du 05 juillet 2018 : développement des politiques publiques en faveur de l'enfant en situation de handicap*)

Modes d'accueil

- Régulier
- Occasionnel
- D'urgence

Impact Covid :

nouveau type d'accueil

Accueil prioritaire des enfants de parents professionnels de santé

Chiffres activités

- Nombre d'heures réalisées : 33888 **impact Covid -20%**
- Nombre d'heures facturées : 35255 **impact Covid -24%**
- Prix de revient : 20.70€/h **impact Covid +6.5%**
- Taux de facturation 104% **impact Covid -3%**
- Participation horaire moyenne : 1.48€
- Taux d'occupation financier : 51.4% **impact Covid -19%**
- Taux d'occupation réalisé : 49,4% **impact Covid -16%**

La participation familiale

La participation financière de la CAF (versement de la PSU à la structure) permet de diminuer les participations des familles.

Elle est calculée sur la base des ressources de l'année N-2, du nombre d'enfants à charge et de la présence d'un enfant en situation de handicap dans la famille.

Possibilité d'accueil contractualisé sur 2 périodes : septembre à décembre et janvier à août.

Impact Covid :

Assouplissement des règles de facturation aux familles, au plus près des besoins et des heures réalisées, révision des contrats, annulation des préavis.

Ouverture et capacité d'accueil

- Nombre de jours d'ouverture annuelle : 199 contre 235 habituellement avec fermetures habituelles de la structure, weekends, fériés et 3 semaines au mois d'août auxquelles s'est ajoutée la fermeture totale du 18 mars au 11 mai 2020 consécutive à la crise sanitaire Covid 19
- Amplitude d'ouverture : 11heures (de 7h30 à 18h30)
- Capacité d'accueil modulée : 20 places de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 et 35 places de 8h30 à 17h30

Impact Covid :

Modulation de la capacité d'accueil conforme aux recommandations ministérielles évolutives.

Protocole d'accueil aménagé, notamment limitation de la présence des parents dans la structure

Protocoles d'hygiène renforcés et mesures sanitaires adaptées.

« Les Bambins de l'Oisans » Multi-accueil du Bourg d'Oisans

La structure du Multi Accueil des Bambins de l'Oisans est cofinancée par



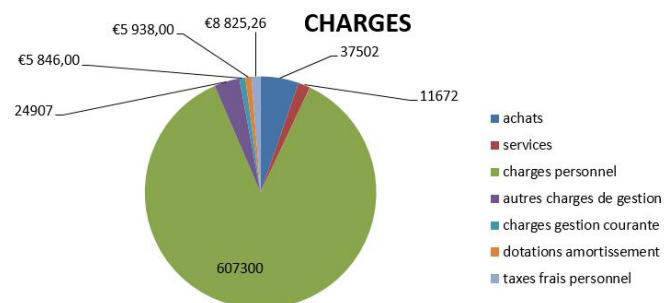
- Le gestionnaire CCO
- Le partenaire CAF (Convention d'Objectifs et de Financement 2019-2022 ; nouvelle convention territoriale globale -CTG- en remplacement du contrat enfance jeunesse)
- Le Département de l'Isère

Impact Covid :

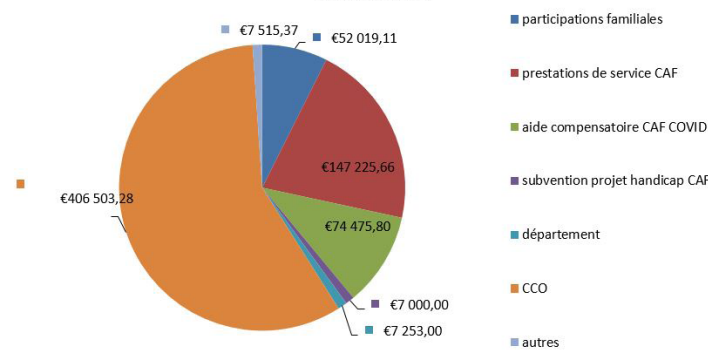
Baisse de fréquentation, consécutive aux fermetures de la structure et à une baisse de fréquentation des + jeunes, sans rapport avec la crise sanitaire. S'ensuivent ainsi les baisses des participations financières familiales et les baisses des droits à la prestation de service unique de la CAF, compensées par l'aide exceptionnelle de la Caisse Nationale d'allocations familiales.

Compte de résultat 2020 : montant total des charges 701 992€ à l'équilibre

Charges



Produits



Actions annulées du fait de la situation sanitaire

- Café des parents
- Fête de la Petite Enfance
- Goûter Apéro et spectacle annuel de la structure
- Quinzaine de la parentalité

“ La priorité a été mise sur le maintien du lien avec les familles et l'accompagnement à la parentalité en distanciel pendant les périodes de confinement. Réactivité lors de réouvertures pour un rétablissement rapide de la continuité de services, adaptation des projets de fonctionnement. ”

Enseignement de l'anglais

Présentation



L'enseignement de l'anglais est assuré tout au long de l'année, en adéquation avec les exigences des programmes de l'école élémentaire.

Deux séances hebdomadaires d'environ 35 à 40 minutes sont proposées, au cycle 2 (du CP au CE2) et au cycle 3 (CM1 et CM2).

Un apprentissage progressif est possible par une reprise régulière de pratiques et d'activités ludiques et une réactivation des acquisitions antérieures.

L'entrée dans la langue et la culture est majoritairement orale et s'effectue au travers de tâches simples passant par la compréhension, la reproduction et progressivement la production.

L'enseignement est enrichi par de nombreuses écoutes sur CD, ordinateur, TBI et VPI, de chansons, comptines, albums de littérature de jeunesse anglo-saxonne, dessins animés, éléments culturels...

Le plaisir de découvrir et d'apprendre

Il est suscité par de nombreuses activités ludiques. Les élèves sont amenés à participer activement à l'oral et à développer une certaine autonomie en posant des questions à leurs camarades. Les activités d'écriture et de lecture sont travaillées une fois l'apprentissage bien ancré à l'oral et majoritairement au cycle 3, conformément aux programmes.

Les élèves du cycle 2 vont essentiellement travailler oralement sur des contes qu'ils connaissent déjà bien (Le petit chaperon rouge/ La petite poule rousse / Le petit bonhomme de pain d'épices....)

Puis, à l'aide de marionnettes, ils vont être capables dans un premier temps de raconter une histoire connue, et dans un deuxième temps, d'imaginer une version différente de cette histoire.

Dès que le protocole instauré dans les écoles sera assoupli, nous envisageons de raconter les histoires inventées aux autres classes (maternelles et cycle 3)

Service Oisans Formation

Intervenante en anglais **Christine Villard**

Période COVID

Pendant la semaine de confinement instaurée début avril 2021, les élèves ont pu continuer à pratiquer l'anglais. Ils ont bénéficié d'envois de liens internet vers des vidéos, activités et chants brefs et ludiques, en rapport avec ce qui avait été préalablement appris en classe. Deux séances pour chaque niveau ont ainsi été proposées à tous.

Des classes virtuelles ont été organisées.





Enseignement de l'anglais

Bilan

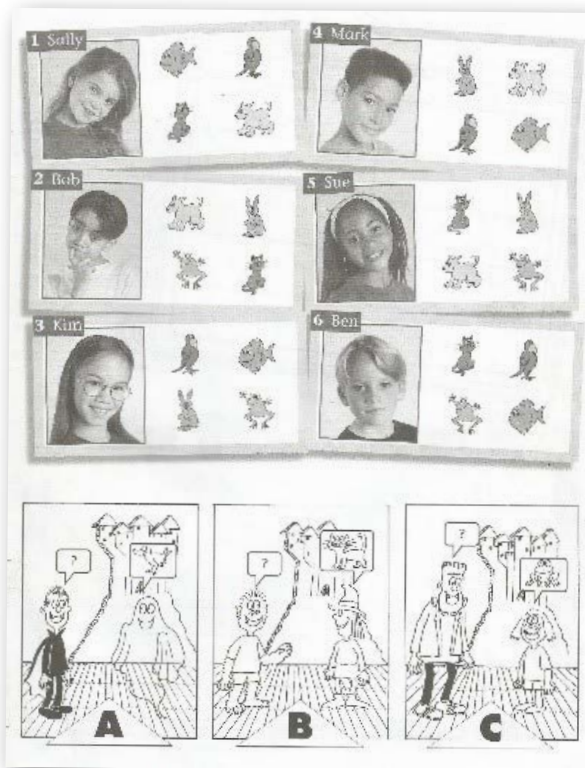
A la fin du cycle 3, chaque élève doit avoir développé les compétences exigées conformément au cadre A1 européen dans les cinq domaines suivants :

- Ecouter et comprendre,
- Parler en continu,
- Réagir et dialoguer,
- Lire et comprendre,
- Ecrire.

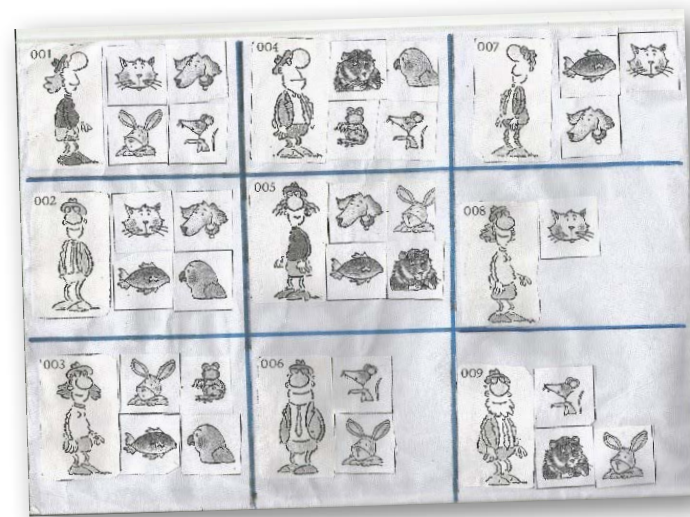
Les enfants ont des rythmes d'apprentissage très différents. Il est donc nécessaire de bien les connaître pour leur proposer des exercices adaptés et les aider à progresser.

Organisation du temps de travail

En plus du temps d'intervention dans les classes, il est nécessaire de rechercher régulièrement des jeux, des chants, des exercices ludiques, des albums de littérature de jeunesse, des dialogues ... sur internet, dans les bibliothèques, chez les libraires.



Un exemple de jeu en classe virtuelle : un élève choisit un personnage. Nous allons lui poser des questions pour deviner.



Un exemple d'exercice en classe virtuelle. Les élèves prennent la parole pour énumérer les différences. Ils peuvent également les entourer sur l'écran que nous partageons.



Ecole intercommunale de musique de l'Oisans



Principales actions

- ➔ Enseignement de la musique: piano, guitare, violon, flûte traversière, saxophone, clarinette, trompette, cor, trombone, batterie, accordéon, guitare folk, orgue.
- ➔ Gestion du parc instrumental de 40 instruments.
- ➔ Eveil musical (dès 5 ans).
- ➔ Intervention en milieu scolaire sur l'ensemble des groupes scolaires du territoire de l'Oisans.
- ➔ Prêt de salles à différentes associations musicales (Lyre de l'Oisans, Polyfemna, Chant'oisans, Cantorissium, Gadjo Medjo).
- ➔ Formation musicale pour les adultes.
- ➔ Auditions, Concerts, Spectacles, souvent délocalisés, dans le but de faire connaître l'école de musique à un public plus large.



11 agents

13 disciplines

8 ensembles de pratiques collectives

1 intervenant en milieu scolaire

Tarifs entre 84 et 255 €

193 élèves en 2019/2020

800 enfants bénéficiant d'interventions en milieu scolaire

180 enfants dans le cadre des « ateliers musique » des NAP (Nouvelles activités périscolaires)



Evaluation des missions principales

Pendant le confinement :

- Mise en place des cours à distance : achat de tablettes pour chaque professeur afin de maintenir des cours en visio, dans les meilleures conditions de travail possible.
- Réalisation d'un montage vidéo par la classe de saxophone (diffusion Facebook Mairie Bourg d'Oisans).
- Utilisation par les élèves d'un « studio d'enregistrement virtuel » pour réaliser des montages depuis leur domicile avec d'autres élèves
- Acquisition du logiciel de gestion d'école de musique « Rhapsodie », permettant notamment, via un extranet usager, les inscriptions dématérialisées des anciens élèves, l'envoi de documents, et un paiement en ligne. La communication avec les usagers est désormais très efficace.
- Très faible baisse de la fréquentation de l'école de musique lors des inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021 : inscriptions relativement stables en comparaison des autres Etablissements d'Enseignement Artistique du département.
- Report des examens de fin de cycle sur l'année scolaire 2020/2021 si la situation le permet.
- Exonération d'une partie de la cotisation pour les usagers, correspondant aux cours non assurés pendant le début du confinement (temps de mise en place) et à la suspension des pratiques collectives.





Ecole intercommunale de musique de l'Oisans

Changement de locaux

Déménagement dans les nouveaux locaux de la Maison Intercommunale du Pré des Roches (MIPDR). Une partie du bâtiment est également occupée par le Réseau des Médiathèques de l'Oisans, faisant ainsi du bâtiment un pôle rassemblant les services culturels de la Communauté de communes. Des projets de partenariats culturels sont envisagés dès que la situation le permettra.

“ L'année 2020 aura été marquée par une adaptation de l'enseignement musical en distanciel, compte tenu des restrictions mises en place, des suites de la crise sanitaire. ”

Programmation musicale 2019/2020

Date	Type de manifestation	Nb élèves	Lieu
15/10/2019	Audition Concertino	15 élèves	Ecole de musique
11/12/2019	Audition Concertino	16 élèves	Ecole de musique
18/12/2019	Concert de Noël	150 élèves	Eglise de BO
20/12/2029	Concert IMS Venosc Thème « Musique et Cinéma »	25 élèves scolaires	Salle polyvalente Venosc
10/01/2020	Concert IMS Allemond Thème « Musique et Cinéma »	150 élèves scolaires	Salle polyvalente Allemond
28/01/2020	Vœux du Président	3 professeurs et 2 élèves	Siège CCO
12/02/2020	Audition Concertino	17 élèves	Foyer Logement « Les Charmilles »
15-22-29/01 et 5/02	Visite de la crèche	15 élèves	Ecole de musique

En raison de la crise sanitaire, la fin de la programmation musicale de l'année scolaire 2019/2020 a dû être annulée, soit 23 manifestations.

Pour rappel, lors d'une année scolaire « classique », l'école de musique réalise plus de 30 manifestations sur le territoire et hors les murs.

L'école de musique intercommunale bénéficie d'une aide au fonctionnement du Département de l'Isère.



Réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO)



Suite à la prise de compétence par la CCO du Réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO), une carte d'adhésion commune est disponible. Elle permet aux abonnés d'emprunter des documents dans les 11 médiathèques (Allemond, Auris, Besse, Bourg d'Oisans, Huez, Livet et Gavet, Mizoën, Les Deux Alpes, Saint Christophe, Vaujany, Venosc).

Au printemps 2020, le portail internet www.mediathèques-oisans.fr est accessible.

Il permet de consulter les documents de l'ensemble du réseau et d'accéder à son compte lecteur pour prolonger ses prêts ou effectuer des réservations. Il donne également accès au calendrier des prochaines animations, aux informations pratiques des bibliothèques et aux actualités du réseau.

Avec le soutien du Département de l'Isère et de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, un budget a été consacré à l'acquisition de documents (livres, DVD et jeux de société) afin d'enrichir les collections des médiathèques.

Principales animations

La Nuit de la lecture et le Mois du film documentaire

- La semaine du 13 janvier, les bibliothèques ont participé à La Nuit de la lecture, événement national, en proposant des lectures pour les enfants ou les adultes.
- Le RMO s'est engagé dans un projet autour de la bande dessinée en programmant dans les bibliothèques des ateliers de BD en partenariat avec le Labo des Histoires. Ainsi, le 17 octobre, les enfants du centre de loisirs des Deux Alpes ont pu créer des planches de bande dessinée avec l'auteur de BD Morgane Schmitt-Giordano (photo). Les autres ateliers prévus en novembre et décembre à Allemond, Bourg d'Oisans, Vaujany et l'Alpe d'Huez ont malheureusement dû être annulés en raison de la crise sanitaire.
- Cette année, les bibliothèques ont participé au Mois du film documentaire, événement national qui vise à promouvoir le cinéma documentaire et à favoriser la rencontre avec les cinéastes. Le 23 novembre, la projection du film *Expédition 5300*, initialement prévue au cinéma de Bourg d'Oisans, a eu lieu en ligne sur le site internet de la Vingt-Cinquième Heure. En partenariat avec la Médiathèque départementale de l'Isère, le public a pu découvrir ce film tourné dans la ville la plus haute du monde et aller à la rencontre de ses habitants chercheurs d'or qui souffrent considérablement du manque d'oxygène et n'ont quasiment aucune ressource sur place. Après la projection, Axel Pittet, vidéaste et Samuel Vergès, responsable du projet et chercheur à l'Université de Grenoble ont répondu en direct aux questions des internautes.

Animations annulées ou reportées

- En raison de la crise sanitaire, la programmation de spectacles de contes en mai dans le cadre du Festival des Arts du récit a été annulée.
- D'autres animations ont été reportées : l'intervention d'auteurs de BD dans des classes, les ateliers de BD en bibliothèque, le BD-spectacle *Les Carnets de Cerise* prévu le 28 décembre au cinéma d'Auris ainsi que l'exposition de peinture et bande dessinée du Fonds Glénat « Derrière la montagne, la face cachée du tableau ».





Réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO)

REPERES

11 bibliothèques

Superficie totale : **1839 m²**

Plus de 130 000 documents répertoriés dans le réseau

2272 abonnés aux bibliothèques

21% des habitants de l'Oisans abonnés

1707 documents achetés par la CCO pour les bibliothèques du RMO : livres pour adultes et enfants, DVD, jeux de société, soit un budget de 20 500 €

Actions culturelles : participation à 3 événements (La Nuit de la lecture, le Mois du film documentaire, atelier BD). Près de 300 personnes touchées.

Temps forts

Du 13 au 18 janvier : participation à la Nuit de la lecture

Avril : mise en ligne du site internet des bibliothèques

23 novembre : Mois du film documentaire

27 octobre : début du projet BD



Partenaires

Le RMO a bénéficié du soutien du Département de l'Isère et de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes pour l'achat des documents et pour la participation aux événements culturels.



Télévision Numérique Terrestre (TNT) Sanitaires Oisans



Télévision Numérique Terrestre

- Maintenance de SELECOM : 33 420,00 € TTC / an
- Hébergement des sites TNT de la CCO chez TDF : 44 648,69 € TTC / an
- Loyer reçu pour héberger TDF sur les sites TNT de la CCO : 46 819,02 € TTC / an

Sanitaires Oisans

Investissement

Projet d'investissement pour le remplacement des deux toilettes sèches (rond-point nord entrée de Bourg d'Oisans et celui du Clapier). Le budget 2020 alloué à ce projet a été affecté en Reste à réaliser (RAR) pour 2021.

Fonctionnement

Entretien des sanitaires par la société R'JIL d'un montant de 15 860,79 € TTC pour l'année 2020

Vidange des cuves des toilettes sèches réalisée par la société SARP d'un montant de 4 790,40 € TTC pour l'année 2020





Schéma de Cohérence Territoriale

[SCoT]

Qu’est-ce qu’un SCoT ?

Elaboré à l’échelle d’une intercommunalité, un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d’urbanisme stratégique qui organise l’avenir économique, social et environnemental d’un territoire à 20 ans. Aujourd’hui, 95% de la population est couverte par un SCoT opposable ou en cours.

Outil intégrateur par excellence, il a vocation à s’approprier les orientations nationales, régionales et départementales pour construire un projet de territoire unique. A l’échelon local, les plans locaux d’urbanisme (PLU) et les cartes communales devront être compatibles avec le SCoT afin d’assurer une cohérence globale. Il s’agit d’un élément clé pour la vitalité d’un territoire puisqu’en son absence, c’est la règle de « l’urbanisation limitée » qui s’impose.

Au niveau règlementaire, l’ordonnance du 17 juin 2020 prévoit qu’à partir du 1er avril 2021, tout projet de SCoT sera composé de :

- Un Projet d’Aménagement Stratégique (PAS)
- Un Document d’Orientations et d’Objectifs (DOO)
- Des annexes comprenant obligatoirement :
 - Un diagnostic du territoire ;
 - Une évaluation environnementale ;
 - La justification des choix retenus ;
 - Une analyse chiffrée de la consommation d’espaces naturels, agricoles ou forestiers des 10 années précédant l’arrêt du SCoT et la justification des objectifs chiffrés de limitation de cette consommation fixés dans le DOO.



©Bernard Clouet

Schéma de Cohérence Territoriale

[SCoT]



Projet de territoire SCoT Oisans

En Oisans, cette démarche entreprise depuis 2011 s’est soldée par deux abandons, respectivement en 2017 et 2019. En 2020, la crise sanitaire qui a paralysé le pays a endigué le projet.

A l’heure de la reprise, conscients des difficultés rencontrées précédemment, le nouveau Conseil communautaire, présidé par Guy Verney, a exprimé sa volonté de travailler sur un tout nouveau projet de territoire.

Entre septembre et novembre 2020, un audit complet des 19 communes a été réalisé pour faire émerger les visions inter-communales et établir un bilan des forces et faiblesses des SCoT précédents. De ces échanges, 3 axes de travail pour le nouveau projet de territoire se sont dessinés :

- **Les mobilités au service de la complémentarité des territoires :** Les aménagements et les équipements structurants associés aux mobilités devront être repensés. Une solution de maillage territorial entre les communes, et non seulement en étoile à partir de Bourg d’Oisans, est fortement attendue, que ce soit par bus ou par câble. Les attentes sont également fortes en matière de décarbonation des transports.
- **Une vie à l’année s’appuyant sur les atouts du territoire :** Les constats démographiques montrent un vieillissement de la population avec des risques d’effondrement sur certaines communes. Le tourisme, l’économie, l’agriculture, la sylviculture, l’économie circulaire, la fibre optique et l’inclusion numérique sont des axes forts du développement, notamment pour attirer des populations permanentes.
- **Un cadre environnemental et patrimonial à préserver et à intégrer :** Les thèmes inévitables sont la consommation d’espace, la transition écologique, la gestion de la ressource en eau, la préservation de la biodiversité et la limitation des gaz à effet de serre. Il est important d’aider les communes à gérer et protéger les grands sites naturels (Besse, Ornon, le Lauvitel, la Bérarde).

En Décembre 2020

Pour assurer un travail transversal et partenarial, le conseil communautaire a validé un accompagnement par Assistance à Maîtrise d’Ouvrage (AMO) et la réalisation d’études thématiques :

- AMO urbanisme ;
- AMO environnementale ;
- Schéma stratégique de développement et de positionnement touristique ;
- Schéma de développement économique incluant une analyse spécifique et poussée sur l’opportunité de développer et de structurer une filière bois ;
- Politique Agricole Commune (PAC) Oisans ;
- Schéma des mobilités avec un zoom spécifique sur l’opportunité et la faisabilité technique des ascenseurs valléens.



Accompagnement et agilité

La crise sanitaire a touché de plein fouet l'activité touristique. Les équipes d'Oisans Tourisme ont fait preuve de beaucoup d'agilité pour s'adapter sans cesse à une offre en constante évolution et aux possibilités d'accueil restreintes.

Les efforts ont été concentrés sur l'accompagnement des professionnels du tourisme de l'Oisans. Dès le printemps, des ateliers ont été mis en place à leur attention afin de préparer l'été et la sortie du confinement. Le click & collect a été proposé à l'ensemble des professionnels du territoire.

Principales actions

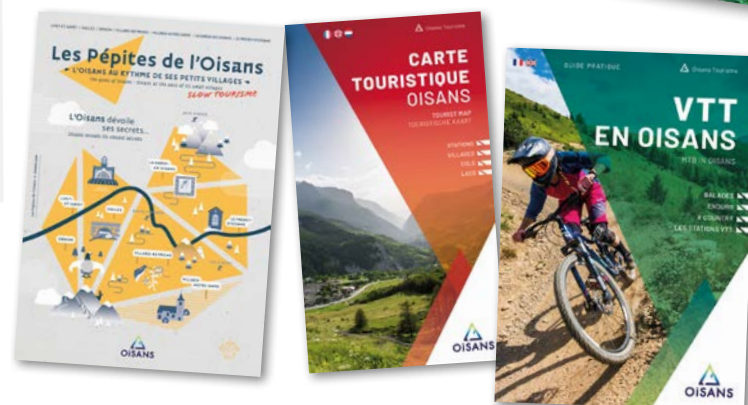
- Editions Oisans et BIT**
 - Réalisations totalisant 192 000 exemplaires : carte touristique, carte des balades et randonnées en Oisans, guide VTT en Oisans, guide des refuges en Oisans, guide de la Route des Savoir-Faire en Oisans, brochure de chaque BIT et brochure les "Pépites de l'Oisans".
- Vente en ligne "market place"**
 - 466 professionnels mobilisés dont 160 adhérents directs équipés de notre outil Open System. Chiffre d'affaires généré en hausse de 48% (240 911 €).
- Achat d'espaces publicitaires**
 - 122 874 € consacrés à la promotion de nos destinations dont 50 000 € de budget exceptionnel dédié à la reprise d'activité après le 1er confinement : campagne "En Oisans, retrouvez-nous, retrouvez-vous !"
- Relations presse**
 - 20 reportages TV, 78 articles dans la presse nationale, 44 articles dans la presse régionale, 133 articles sur le web, 11 journalistes accueillis sur le territoire.
- Base de données touristiques Apidae**
 - 2 418 fiches en gestion directe.
- Sites web**
 - 3 sites web publiés selon la nouvelle charte graphique : oisans.com / bourgdaisans.com / col-dornon.com



Supports de communication numérique

- 6 sites internet dont 4 sites trilingues FR/EN/NL
- 1 plateforme de vente en ligne "market place"
- 8 comptes facebook, 2 comptes instagram, 1 chaîne YouTube

Les outils numériques sont devenus un élément essentiel de notre travail, avec un enjeu fort d'actualisation en temps réel. Nos visiteurs, qu'ils viennent en Oisans à la journée ou sur plusieurs jours, préparent leur visite depuis chez eux sur leur ordinateur, se tiennent informés grâce à nos Réseaux Sociaux et utilisent leur Smartphone une fois sur place pour consulter des informations pratiques. Pour boucler la boucle, ils revivent leurs vacances et rêvent à leur retour en s'abonnant à nos RS et newsletters...



Classement de l'office de tourisme

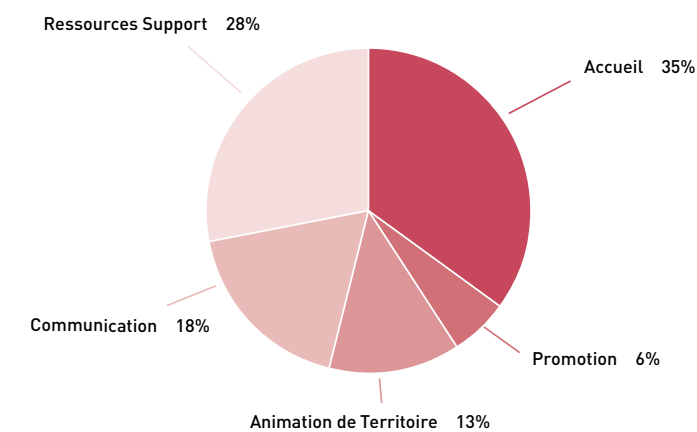
Oisans Tourisme a obtenu la marque Qualité Tourisme. Ce travail soutenu et engagé s'inscrit dans une démarche de progrès essentielle à la construction de ce jeune office de tourisme intercommunal créé en 2017.

Deux audits ont permis d'aboutir à ce résultat. Grâce à cette marque, l'office vient d'être classé en Catégorie 1, gage de qualité pour ses clients comme l'ensemble de ses interlocuteurs. Pour poursuivre dans cette dynamique, il convient maintenant de rénover les bureaux d'accueil.



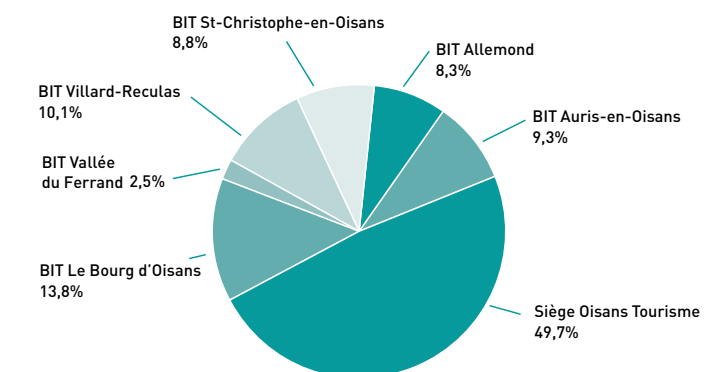
Temps de travail par tâches siège et bureaux d'information touristique

Total: 32 542 heures



Temps de travail par département

Total: 32 542 heures



REPÈRES

Office de tourisme intercommunal présidé par Yves GENEVOIS

7 Bureaux d'Informations Touristiques (BIT) : Allemond, Auris en Oisans, La Bé-rarde, Le Bourg d'Oisans, St Christophe en Oisans, la vallée du Ferrand, Villard Reculas

53 370 clients accueillis

19 ETP (Equivalent Temps Plein) représentant 31 collaborateurs

1 424 000 € de budget (dont taxe de séjour 284 267 €)

Statut : Etablissement Public Industriel et Commercial



Tourisme

La Communauté de communes de l’Oisans porte le contrat Espace valléen 2015-2020 signé avec l’Europe, l’État et la Région AURA pour le financement d’actions de diversification. L’année 2020 est la dernière année de ce contrat. Le temps de finaliser les actions, d’évaluer les actions menées et de réfléchir à la prochaine candidature qui sera à élaborer en 2021.



Principales actions

Les actions Espace valléen sont portées par différents services de la Communauté de communes de l’Oisans, il convient de faire le lien avec les services immobilier de loisirs, développement économique, Cycling Lab, emploi formation et Oisans Tourisme.

Actions réalisées avec les partenaires :

- Col d’Ornon : accompagnement du SERACO (Syndicat Intercommunal d’études et de réalisation pour l’aménagement du col d’Ornon) dans son projet d’avenir. Proposition d’actions présentées au SERACO lors d’une séance de travail.
- Espaces valléen : bilan 2015-2020 et perspectives pour 2021-2027
- 2 Sites d’escalade en cours et en projet en partenariat avec le Département
- VTT Vallée du Ferrand : projet de mise en valeur touristique de nouveau circuit VTT pour mieux répartir les flux de fréquentation. En lien avec une démarche portée par le Département.
- Outdoorvision : Expérimentation de veille et observation des usages par l’analyse des flux connectés sur la période 2018-2020 pour identifier Quelles activités sont pratiquées sur le territoire ? Où précisément ? Quand ? Par combien de pratiquants ? L’Oisans fait partie des 11 territoires pré-identifiés par la région pour cette expérimentation et a donc répondu à l’AMI. Un projet à suivre en 2021
- Le parc national des Ecrins porte la mise en oeuvre du Grand Tour des Ecrins en VTT, randonnée ou à cheval...



- L’espace Belledonne a élaboré son schéma des activités de pleine nature dont les communes de Vaujany, Allemond et Livet et Gavet font parties.

REPÈRES

5 583 313€ investis sur le territoire en 5 ans
3 465 006€ de subventions des partenaires



Tourisme

Actions portées par l’Espace valléen (candidature 2015-2020)

THÉMATIQUES	FICHES-ACTION
ACTIVITÉ LEADER « VÉLO »	FA1 Création de la « Maison du cycle et de l’Oisans » pour un accueil 2.0 FA2 Structuration et aménagement du territoire à travers le projet cycle Oisans FA3 Information, communication et promotion de la filière «cycle»
HÉBERGEMENT	FA4 Hébergement touristique de loisirs - Accompagnement des partenaires dans la réhabilitation de leurs biens immobiliers FA5 Hébergement touristique de loisirs - Accompagnement à la re-commercialisation FA6 Mobilisation des propriétaires et des employeurs pour répondre aux besoins en logements saisonniers
ACTIVITÉS IDENTITAIRES ET COMPLÉMENTAIRES	FA7 Structuration et animation de l’offre «randonnée et activités verticales» FA8 Valorisation et diffusion auprès des clientèles du patrimoine pluriel des vallées de l’Oisans FA9 Mise à niveau et animation d’un bouquet d’offres d’activités complémentaires, par filière et par vallée
ACTIONS TERRITORIALES DURABLES	FA10 Développement d’un outil numérique pour informer, promouvoir et commercialiser les offres de la destination Oisans FA11 Mobilités et optimisation des transports
GOUVERNANCE	FA12 Gouvernance : coordination et animation de l’Espace valléen

Analyse de l’Espace valléen Oisans

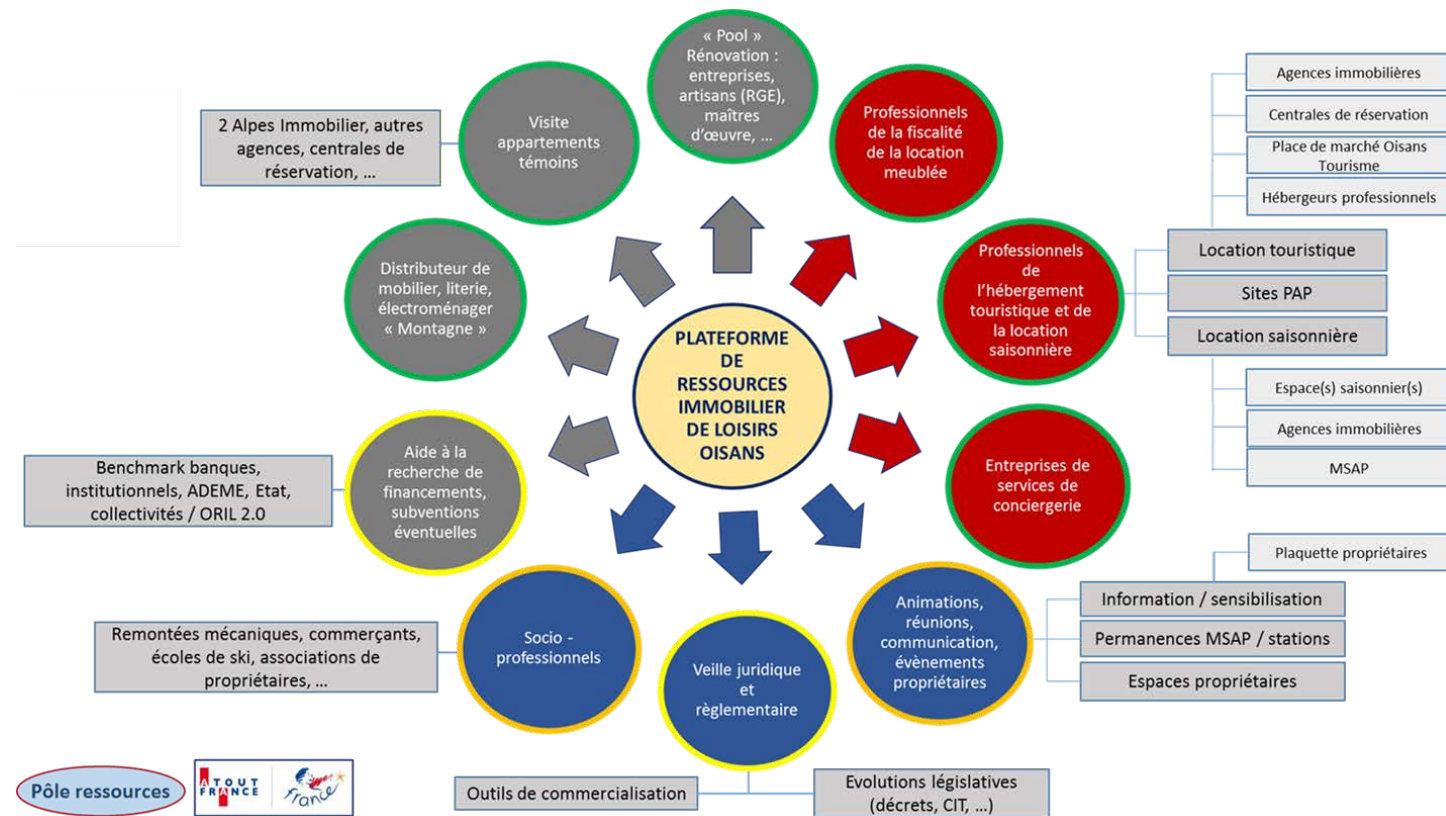
Forces	Faiblesses
3 co-financeurs s’engagent sur un plan d’actions à 5 ans Plan d’actions qui affirme la feuille de route du territoire en matière de développement touristique	Dépôt de dossier au fil de l’eau ou lors des appels à projet sans garantie de financement alors que les actions ont été inscrites dans le plan d’actions validé par les financeurs. Dossier Europe lourd et très long en délais d’instruction et de paiement
Opportunités	Menaces
Environ 500 000€ de fonds Europe à flécher sur 1 à 2 projets maximum Créer des projets concrets sur le territoire Les collectivités et les professionnels peuvent déposer des projets	Ecrire des actions non concrètes qui ne permettent pas l’aboutissement des actions Pas/Plus de subventions sur les postes d’animateurs sauf pour des nouveaux postes en lien avec des actions nouvelles



Immobilier de loisirs

Un constat : environ **91 500 lits touristiques** sur le territoire de l'Oisans, dont environ **40 000 « lits froids »** en station.

Création d'une plateforme ressources d'Immobilier de loisirs pour accompagner les propriétaires dans la réhabilitation et la re-commercialisation de leur biens immobiliers



Nos partenaires

“ Volonté d'associer les acteurs et entreprises de l'Oisans à cette démarche qualitative et volontariste, de soutien au dynamisme local et à l'attractivité touristique de notre territoire, via la signature de Chartes Qualité Partenaires dédiées. ”



Référencement d'entreprises partenaires (ouvert à d'autres partenariats, voué à évoluer), réparties sur l'ensemble du territoire de l'Oisans)

- 16 artisans & maîtres d'œuvre / entreprises RGE / tous corps de métiers
- 4 architectes et décorateurs d'intérieur
- 4 entreprises de conciergerie
- 4 entreprises d'ameublement et d'équipement intérieur
- 2 cabinets d'experts-comptables
- 5 circuits de commercialisation

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

l'Europe
s'engage
sur
le Massif Alpin

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional
EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Commissariat de massif des Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT



Oisans Sentiers

La gestion des sentiers en Oisans, c'est une équipe dotée de compétences pluridisciplinaires et dédiée à l'entretien des 900km de sentiers de randonnée. Les sentiers ont été très fréquentés l'été 2020 et l'entretien a pu démarrer dès le 1^{er} avril pendant le premier confinement.

Principales actions

Investissements réalisés en 2020	Montants TTC	
2 Alpes - Secteur Golf - reprise assise - Pied Moutet - main courante - Porte de Bons - calage aval	1 527,70 € 3 015,06 € 1 584,00 €	
Allemond - Reprise passerelle du clot à la traverse - Calage aval - Passerelles Allemond reprise platelage - Remplacement passerelle col de la vache	450,00 € 4 536,00 € 957,60 € 840,00 €	
Auris - La Fayolle reprise du chemin partie 2 - La Fayolle reprise du chemin partie 1 - Plancet - remplacement des gardes corps - Auris station calage aval - Auris Plancet 20 marches - Plancet démontage garde corps - Auris 200ml pelle araignée - reprise assise - Auris chapelle st Giraud - création sentier en remplacement	12 034,80 € 1 182,00 € 7 632,30 € 8 424,00 € 2 851,20 € 2 136,23 € 4 560,00 € 2 328,00 €	
Clavans - passerelle Quirlies et pont Ferrand mise en place début de saison - Clavans clos chevaleret - calage aval	672,00 € 7 392,00 €	
Huez Sentier panoramique - reprise barrière	9 792,00 €	
Livet et Gavet vérification annuelle passerelle himalayenne Romanche	1 100,00 €	
Mizöen - Cascade pétrifiante - aménagement de protection - sentiers clots calage aval - sentier clots complément hors BPU calage aval - Sentier Clots calage aval	10 918,19 € 11 628,00 € 22 951,20 € 2 229,60 €	
Ornon - Pas de l'Enviou - aménagement de protection - création d'une cunette - création sentier - Garde-corps passerelle Lignarre - passerelle Grenonière - remise en place	12 289,96 € 840,00 € 1 427,58 € 2 100,00 € 270,00 €	
Oz - sentiers travaux des lacs - Fourchu - voute assise passerelle - création 2 marches escalier du barrage - plan du sert - passage à gué	4 392,00 € 1 320,00 € 217,73 € 535,20 €	



Auris : marches Plancet



Auris : amélioration station

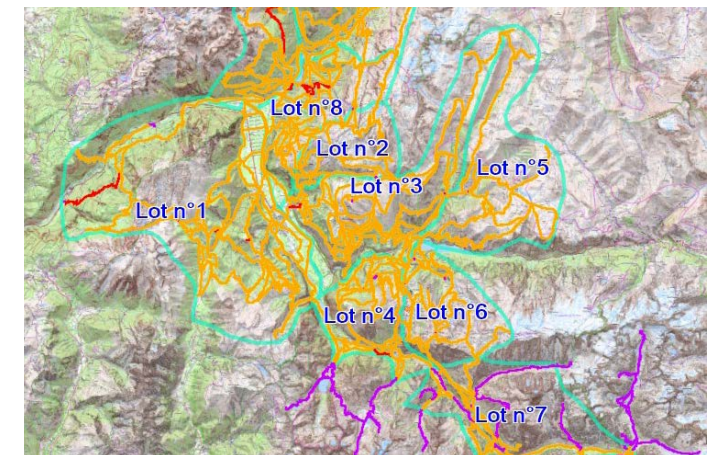


Passerelle Lanchatra

Principales actions (suite)

Investissements réalisés en 2020	Montants TTC
Saint Christophe - Travaux culée passerelle Bérarde - Travaux culée Bérarde - passerelle Lanchatra	768,40 € 1 308,80 € 5 064,38 €
Vaujany Sentier grand beau rochers Pose du main courante et calage aval	7 910,40 €
Villard Notre Dame - Passerelle refaite - vérification annuelle passerelle himalayenne cascade de la pisse 23 marches - Main courante	4 572,00 € 1 224 € 2 760 € 1 620 €
Villard Reymond câble de sécurité _ main courante	900 €
Chablis	4128 €
MOE investissement Mission terrain Oisans sentiers	6000 €
Signalétique (mobilier)	16 601,47 €
Balises peinture et OBP	12000 €
BMAPS (logiciel SIG de gestion)	18 600 €

“ 3 compteurs ont été installés sur trois sentiers différents afin de mesurer la fréquentation. ”



REPÈRES

900km labélisés PDIPR et entretenus par la Communauté de communes de l'Oisans et subventionnés par le Département de l'Isère

250 000€/an en fonctionnement avec une subvention du Département de 70% du HT.

250 000€/an en investissement avec une subvention de 30% du HT.

Période entretien du 1er avril au 31 octobre

L'équipe "Sentiers"

 Yves Moiroux VP en charge des voiries	 Charline Marché Chargée de mission tourisme en charge de la gestion administrative	 Francis Barlerin Technicien conseil Président de Oisans au bout du Pied	 Michel Lafay Technicien en charge du suivi des travaux d'investissement En charge de l'entretien du lot 9	 Boris Schreckenbach (BPMAP) En charge de la gestion du SIG PDIPR En charge du suivi de la signalétique	 Laurent Vallet : en charge des lots 3, 5, 4 et 6 Xavier Papet : en charge du lot 8 Jean-Paul Felix : en charge du lot 1 Florian Zillio : en charge du lot 10 Les communes d'Huez et de St Christophe
---	--	---	---	--	--



Voiries d’Intérêt Communautaire (VIC)

11 voiries ont été définies d’intérêt communautaire et sont entretenues par la Communauté de communes de l’Oisans.

4 marchés d’entretien

- 2018-2022 Revêtement (Colas)
- 2018-2022 Terrassement gestion des eaux (Fiat)
- 2019-2023 Déneigement (Fiat, Bonato et Vieux Pernon)
- 2020-2024 Fauchage et élagage (Mourard)



11 voiries communautaires
+ de 100 km de voiries
100 026,58€ d’investissement
108 933,46€ de fonctionnement

Principales actions

- ➡ En plus de l’entretien classique (fauchage, gestion des eaux...) plusieurs travaux d’investissement ont été réalisés en 2020
- ➡ Campagne d’enrobée sur l’ensemble des voiries
- ➡ Création d’un revers d’eau à Villard Notre Dame
- ➡ Reprise d’un mur de soubassement sur la route du plateau d’Emparis à Mizoën
- ➡ Pose du fraiza issu des travaux de revêtement de la route départementale sur la piste entre Villard Reymond et Villard Notre Dame
- ➡ Coupe d’une quarantaine d’arbres sur Maronne
- ➡ Création de 3 passes à neige sur la route du Schuss à Ornon



Nom piste	Longueur	Alt. Min	Alt. Max	Largeur min	Largeur max	Revêtement	Trafic été	Trafic hiver	Deneigement
Piste du Col de Cluy	6 665.49	1 524	1 709	2.9	4.5	Supports rocheux et matériaux graveleux compactés en surface	Moyen	Nul	Non déneigé
Route de Maronne	4 610.39	1 171	1 503	3	4	Béton bitumeux	Faible	Faible	Prestataire privé
Route des Trois Ponts	3 507.42	717	729	2.9	4.3	Béton bitumeux	Important	Important	Prestataire privé
Piste d’accès forêt-village d’Oulles	1 861.85	1 412	1 475	2.5	3.7	NC	Très faible	Nul	Non déneigé
Piste de Villard-Reymond à Villard-Notre-Dame	5 425.95	1 517	1 674	2.4	4.6	NC	Faible	Nul	Non déneigé
Route du Relais au Villard-Reymond	749.14	1 517	1 674	2.6	3.4	Bicouche	Faible	Nul	Non déneigé
Route du Schuss	1 540.09	1 322	1 435	5	6.6	Béton bitumeux	Faible	Important	Département
Route du Col de Sarenne	11 810.52	1 420	2 000	3	6	Béton bitumeux	Important	Nul	Non déneigé
Piste du Plateau d’Emparis	22 677.97	1 373	2 260	2.9	4.8	Supports rocheux, matériaux graveleux compactés en surface, bicouche (2km)	Important	Nul	Non déneigé
Piste du Tétas	3 403.99	1 560	1 830	3,5	6,7	Supports rocheux, matériaux graveleux compactés en surface, bicouche (2km)	Moyen	Nul	Non déneigé
Piste de la Grenonière	1 240.39	1 285	1 400	3	4	Bicouche	Faible	Faible	Non déneigé

Système d’Information Géographique (SIG)



Le Système d’Information Géographique (ou SIG) est mis à disposition des services communaux de l’Oisans. Il a pour but de mettre à disposition l’ensemble des données spatiales et géographiques du territoire sur un logiciel accessible par des identifiants propres à chaque commune (réseaux humides, données cadastrales, points de collecte des déchets etc.).

Mise à disposition du nouveau logiciel ArcOpole PRO

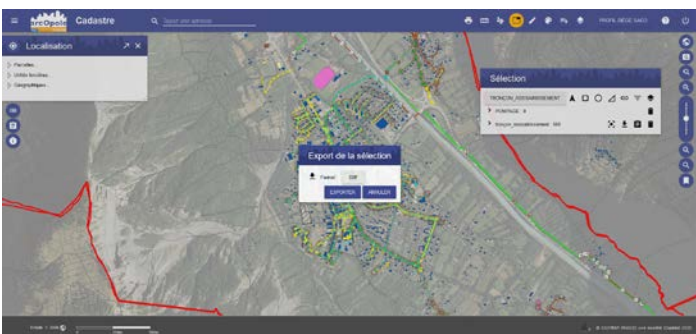
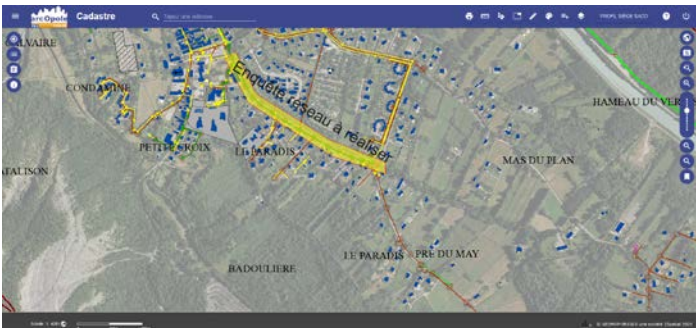
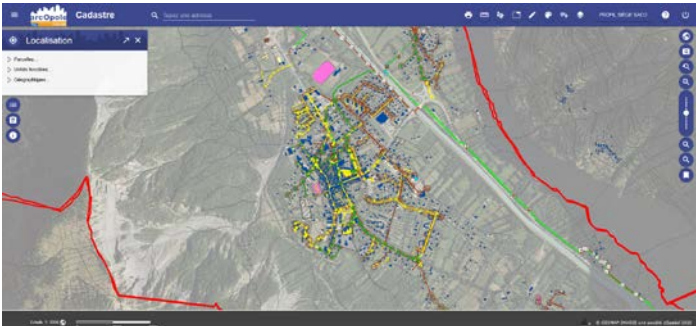
La communauté de communes a récemment fait l’acquisition d’un nouveau logiciel SIG (ArcOpole PRO). Cette application se présente sous une forme quasi identique à l’ancien logiciel (WebWilleServeur). Cependant, quelques fonctionnalités ont été ajoutées à ce nouvel outil :

Onglet « Sélection » :

Cette fonction facilite l’extraction de données (plans réseaux, données cadastrales ...) vers des formats de type Excel, Text, Shape, dBase, dxf ou autres.

Onglet « Dessin » :

Cette fonction vous permettra de compléter vos plans par une couche de dessin, dans le but d’adapter vos différentes présentations et impressions.



Contacts

Pour toute question, récupération d’identifiants ou demande de formation, nous vous invitons à prendre contact avec les techniciens référents :

Quentin BONNARD : q.bonnard@ccoisans.fr

Laurie PARDON : l.pardon@ccoisans.fr



Application du Droit des Sols (ADS)



Données financières

Total dépenses de fonctionnement : 129 534,60 €

Répartition 50% part CCO : 64 767,30 €

Répartition 50% part Communes : 64 767,30 €

Pondération en fonction du nombre et typologie de dossiers instruits pour chaque commune.

Principales missions

- Garantir le respect du code de l'urbanisme et des documents d'urbanisme locaux
- Instruction des demandes d'autorisations (examen technique du dépôt à la décision).
- Echanges réguliers avec les communes et les pétitionnaires.
- Accueil - Conseiller et informer
- Pré-instruction des projets au service des maires et des pétitionnaires
- Assistance et conseils aux maires et services urbanisme communaux
- Accompagnement - Participer à l'évolution des documents d'urbanisme locaux
- Réunions des projets de PLU
- Analyse des projets de règlement PLU



Eau d'Olle Express : parking gare aval.



361 dossiers traités

125 permis de construire (PC / PCMI)

78 déclarations préalables (DP / DPMI)

43 certificats d'urbanisme (CUB)

41 permis modificatifs (PCM)

37 transferts / retraits de permis (PCT)

15 permis valant ERP (PC-AT)

14 remontées mécaniques (AET / AME)

7 permis d'aménager (PA)



Application du Droit des Sols (ADS)

Moyens humains

- 1 service commun avec 2 agents pour 15 communes du territoire
- 1 agent responsable du service
- 1 agent adjoint au responsable du service
- Renouvellement de l'équipe
- Départ à la retraite en avril 2020 de l'agent responsable du service
- Remplacement assuré depuis février 2020, avec période de tuilage (très limité cause Covid-19)



Bâtiment Conseil départemental de l'Isère

Moyens matériels

- Logiciel métier
- SIRAP - R'Ads : logiciel de gestion et suivi des demandes d'autorisations d'urbanisme
- Accès aux communes (limité à l'enregistrement et la consultation des dossiers)

Actions

- Réunion d'échanges « Urbanisme ADS » le 30 janvier 2020
- Conviés : maires, services urbanisme communaux
- Sujets abordés : l'actualité juridique ADS, DAACT, questions diverses
- Déménagement le 15 juin 2020
- Intégration des locaux du siège de la CCO (après 5 ans d'occupation des locaux communaux)

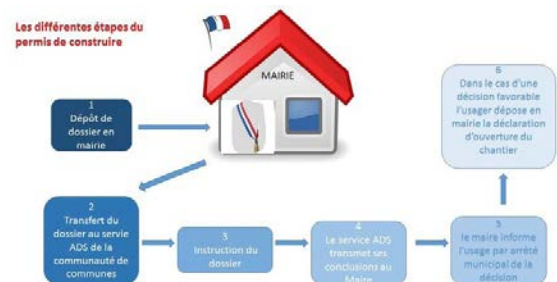


Projets

- Programme DEMAT.ADS : double échéance au 1er janvier 2022
- Saisine par voie électronique (SVE) pour les usagers
- Instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme pour les administrations
- Temps de formations et d'informations
- Webinaires, émissions radio, sites dédiés (depuis juin 2020).

Impact de la COVID-19

- Continuité du service assurée
- Réorganisation du service : télétravail (17 mars - 26 juin 2020).
- Adaptation des modes de fonctionnement : mise en place de procédures dématérialisées.
- Accompagnement des communes renforcé
- Veille juridique : ordonnances modifiant les délais et adaptant les procédures d'instruction ADS.
- Diffusions régulières de notes et rapports relatifs à l'évolution des mesures gouvernementales.



Service d'Entretien des Paysages et des Espaces Publics (SEPEP)

Le SEPEP est un service commun créé en 1999. Il s'agit du service technique des petites communes qui ne disposent pas de services techniques communaux.

Effectifs

2 Permanents, 2 saisonniers



Création d'un mur de soutènement



Restauration charette de Villard Reymond à Livet

Budget prévisionnel : 135 337 €

Budget réalisé : 120 268,31 €

8000 € (matériel et outillage)

50513 € (matériel roulant)

Achat de :

1 Mini pelle kato 30180 €

1 remorque 4905.6 €

1 brouette à chenilles 2572,86 €

1 broyeur à chenilles Rabault 21420 €

9 communes adhérent au SEPEP :

Besse, Clavans, Le Freney, La Garde, Oulles, Ornon, Mizoen, Villard Reymond, Villard Notre Dame



Ouverture d'un ancien chemin (Ornon)



Entretien captage Villard Reymond

Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

Depuis 2010 la Communauté de communes de l'Oisans est engagée dans une démarche Plan Climat Energie Territorial volontaire afin de répondre aux objectifs nationaux en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie.

Le 30 juin 2016, le Conseil communautaire a approuvé un nouveau Plan climat pour la période 2015-2020.

Les actions

Axe 1 : Aménagement du territoire

- **Économie**
 - Réflexion pour l'aide à l'installation et la distribution des produits locaux en Oisans
- **Mobilité**
 - Élaboration d'un schéma opérationnel des transports collectifs
 - Mutualiser des véhicules de service « écologique »
 - Conforter les modes de transport doux

Axe 2 : Énergie

- **Sobriété**
 - Créer un service Conseil en Énergie Partagé
 - Sensibiliser les habitants à la sobriété énergétique
- **Efficacité**
 - Créer une plateforme locale de la rénovation énergétique
 - Inciter les habitants à rénover leurs logements
 - Inciter les communes à rénover leurs bâtiments
- **Renouvelables**
 - Mettre en place une structure porteuse pour le financement et l'exploitation de centrales de production d'énergies renouvelables
 - Développer une filière bois énergie en Oisans

Axe 3 : Collectivité territoriales

- **Déchets**
 - Mettre en place un programme de prévention des déchets
 - Développer le compostage de tous les fermentescibles
 - Recycler localement des huiles alimentaires usagées
 - Conserver la certification ISO 14 001 du service collecte des déchets
 - Proposer aux organisateurs de manifestations des gobelets réutilisables
- **Services fonctionnels / opérationnels**
 - Systématiser la commande publique durable
 - Procéder à la certification de l'ensemble des services
 - Réflexion sur la mise en place d'une cuisine centrale en Oisans
 - Favoriser le covoiturage pour les déplacements professionnels des agents

Avancement des actions Plan climat 2015-2020 par axes



- **Patrimoine**
 - Construire un nouveau siège social environnementalement exemplaire
 - Optimiser la consommation énergétique des bâtiments
 - Améliorer la qualité de l'air des bâtiments

Axe 4 : Gouvernance

- **Communication / formation**
 - Communiquer auprès des acteurs du territoire sur la démarche Plan Climat de l'Oisans
 - Former les agents et élus au développement durable
- **Coordination / animation**
 - Construire un partenariat avec les acteurs locaux (FEROPEM, chambres consulaires,...)
- **Etudes/ observation/ suivi/ évaluation**
 - Réaliser un diagnostic de la vulnérabilité du territoire face au changement climatique
 - Mettre en place un observatoire climatique

Bilan du Plan climat 2015-2020

Le bilan est plutôt positif avec 14 actions qui ont été engagées, 6 actions terminées ou qui rentre en une phase de pérennisation et 8 actions qui n'ont pas été engagées ou abandonnées. Les plus grandes réussites se situent dans les domaines de la sobriété et l'efficacité énergétique que ce soit auprès des particuliers et des communes mais aussi sur l'exemplarité de la collectivité.

Des efforts restent à faire sur les énergies renouvelables, la mobilité et le partenariat avec les acteurs locaux que ce soit auprès des gros consommateurs d'énergie mais également auprès de producteurs locaux et petits commerçants pour favoriser un développement économique plus durable et local.



Plan Climat Energie Territorial (PCET)



Programme de sensibilisation et d'accompagnement aux économies d'énergie

La Communauté de communes de l'Oisans travaille en partenariat avec l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) depuis 10 ans, pour apporter des conseils gratuits et indépendants sur les travaux de rénovation énergétique, le chauffage et les éco-gestes.

9 visites "conseil" AGEDEN dans le cadre de l'accompagnement au dispositif d'aide à la rénovation énergétique de la CCO.

Accompagnement des syndics (Oisans) :

11 demandes d'accompagnement, 4 notes d'opportunités, 1 analyse financière des devis et des aides mobilisables

Immobilier de loisir

La CCO et l'AGEDEN ont développé un partenariat spécifique pour promouvoir la rénovation énergétique de l'immobilier de loisir :

- 2 réunions « grand public »
- 1 soirée thermographie
- 1 visite de site
- Accompagnement des syndics et des membres des conseils syndicaux.
- Mise à disposition de l'outil « observatoire copro » qui permet aux syndics de suivre les consommations d'énergie de leurs copropriétés



Qualité de l'air



La Communauté de communes de l'Oisans est adhérente à l'association **ATMO Auvergne Rhône Alpes**. Un observatoire agréé par le Ministère de la transition écologique et solidaire, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce partenariat permet d'obtenir des données générales sur la qualité de l'air mais également d'assurer un suivi plus précis et ponctuel sur certaines données. Par exemple durant l'hiver 2019-2020, des capteurs de mesure des particules fines ont été installés et répartis sur **4 sites et environnements différents** pour mesurer les influences du chauffage au bois et du trafic routier :

- Cœur de ville (ancienne mairie du Bourg d'Oisans) pour déterminer un niveau de fond urbain
- Périphérie de ville (Siège de la CCO)
- Situation d'hyper-proximité routière (pied de la montée de l'Alpe d'Huez)
- Village de montagne (Oz village) pour mettre en évidence les influences des sources locales (chauffage au bois notamment) peu impacté par une agglomération ou une grande voirie routière.

Les données obtenues sont en cours d'analyse.



Territoire à Energie POSitive (TEPOS)

La communauté de communes de l'Oisans été retenue par l'ADEME et la Région à l'appel à manifestations d'intérêt TEPOS (Territoire à Energie Positive) en janvier 2019. Cet AMI permet à l'Oisans de bénéficier d'une subvention de 99 730 € pour financer de l'ingénierie pour accompagner le territoire vers une Territoire à Energie Positive.



Prochaines étapes

- Des ateliers de concertation (repoussés en 2021 suite aux contraintes sanitaires) pour la définition du plan d'action.
- Maîtrise de la demande en énergie : habitat.
- Développement des énergies renouvelables : Bois énergie et solaire (thermique et photovoltaïque).



Un TEPOS vise à réduire ses besoins d'énergie, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales ("100% renouvelables et plus").

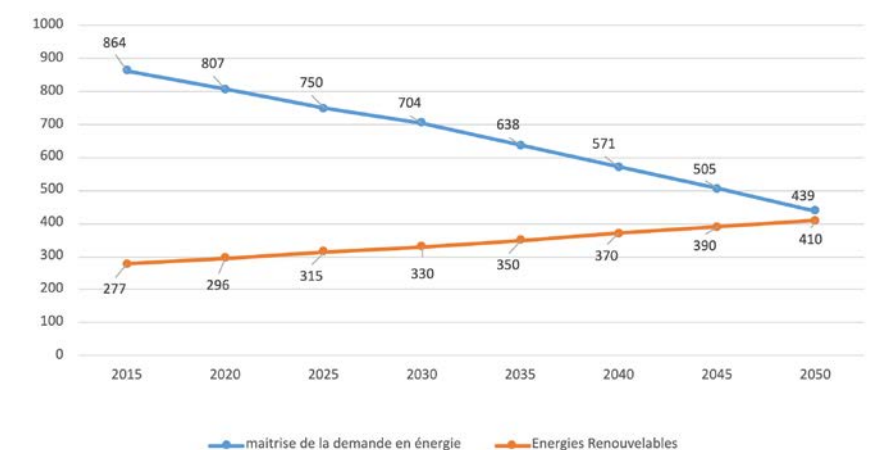
L'association SOLAGRO en partenariat avec l'institut Négawatt a été choisie pour accompagner la CCO dans l'atteinte de cet objectif. Le 24/09/2020, le Conseil communautaire a approuvé la stratégie de l'Oisans, élaborée en partenariat avec les acteurs locaux lors d'ateliers de concertation.

Un atelier pour la définition du plan d'action sur la mobilité a été réalisé le 9/12/2020 visio conférence

Stratégie guidée par 3 piliers

- **La sobriété énergétique** pour une diminution maximale des besoins énergétiques
- **L'efficacité énergétique** pour optimiser les consommations indispensables
- **Les énergies renouvelables** pour couvrir les besoins énergétiques résiduels

Stratégie TEPOS du territoire de l'Oisans



Objectifs

- Réduire de 49% ses consommations d'énergie d'ici 2050 avec un objectif intermédiaire de -18% en 2030 par rapport à 2016 et de couvrir 47 % de ses besoins énergétiques par des énergies renouvelables en 2030 et à terme 93% en 2050.
- Il faut noter que le territoire n'atteindra pas exactement l'équilibre entre production et consommation. Cependant, il se situe bien dans une démarche TEPOS dans la mesure où il fait sa part pour que la France puisse atteindre ses objectifs nationaux de Transition Énergétique.



Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

La Communauté de communes de l'Oisans porte des actions d'intérêt général en faveur de la préservation des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.



De gauche à droite : Lucie MASSONNAT, technicienne rivière, venue en renfort de mars à décembre 2020, Maud BALME DEBIONNE, responsable contrat de rivière et GEMAPI et Lucille DELACOUR, technicienne rivière.

Obligatoire depuis le 1er janvier 2018, cette compétence clarifie les responsabilités de chacun :

- Le propriétaire riverain du cours d'eau reste le premier responsable de l'entretien de son bien et de son impact sur l'eau et les milieux aquatiques.
- Les autres syndicats comme le SUO ou le SYMBHI participent à la gestion des cours d'eau et poursuivent les actions dont ils ont la maîtrise d'ouvrage.

Principales actions

➔ Prévenir les crues

Des travaux ont été réalisés pour améliorer les écoulements du ruisseau du Bonnefin à Besse, afin de protéger l'aire de bivouac (44 000 € TTC, financés à 50% via le fonds EDF-CLE).

À Allemond, 545 000 € TTC ont été investis pour aménager les débouchés des torrents de Combe Gibert, Mondane et des Rivets et gérer les apports de matériaux, d'eau et de neige (avec une participation de 186 000 € de la commune).

➔ Protéger les milieux aquatiques

Dans GEMAPI, il y a GEMA, ce qui signifie Gestion des Milieux Aquatiques. Dans ce cadre, une étude de diversification des habitats aquatiques a été menée sur la Rive.

Les zones humides font également l'objet d'une grande attention. Victime de son succès, le plateau des lacs (massif du Taillefer) est aujourd'hui surfréquenté. Un plan d'actions a été établi en concertation pour permettre de concilier fréquentation et préservation.



Les tourbières du massif des Grandes Rousses ne sont pas en reste et bénéficient elles aussi d'actions : suivi des populations de Drosera (plante rare et protégée), inventaire des libellules, créations de panneaux pédagogiques pour la zone de Brandes... Des animations de sensibilisation sont réalisées tous les ans durant l'été sur le Rif Nel. Renseignez-vous sur les dates prévues en 2021 !

➔ Entretien des cours d'eau

Six torrents ont fait l'objet d'entretien en 2020 : Mondane, Rivets et Combe Gibert à Allemond, la Salle et le Ribolon à La Garde et Huez, l'Alpe au Freney d'Oisans. Avant de faire réaliser les travaux par des prestataires, il faut sélectionner les ruisseaux prioritaires, marquer les arbres à abattre sur le terrain et déposer des dossiers auprès des services de l'État pour pouvoir intervenir dans les règles. Cela représente un budget de 83 000 € TTC pour 2020.

Des travaux d'urgences ont également été réalisés sur quelques torrents, à la suite d'intempéries ayant causé des dégâts (sur Oulles et l'Alpe d'Huez notamment).

➔ Gérer les ouvrages hydrauliques

En 2020, cela a été le tour des digues du Vénéon d'être auscultées : Comment se comporte l'ouvrage en cas de crue ? À partir de quel niveau du torrent l'ouvrage est submergé ? L'étude qui répond à ces questionnements (nommée étude de danger) va se poursuivre en 2021.



Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)



REPERES

823 000 € TTC investis en 2020 (715 000 € en maîtrise d'œuvre et travaux, 108 000 € en entretien de cours d'eau et travaux d'urgence)

2 agents (+ 1 en renfort)

126 000 € TTC ont aussi été investis en études de maîtrise d'œuvre et montage de dossiers réglementaires pour préparer les travaux de 2021. Les interventions dans les cours d'eau, très réglementées, doivent se dérouler entre le 1er mai et le 30 septembre, pour ne pas déranger la reproduction des poissons.



Une nappe sur un plateau

Située à la confluence de l'Eau d'Olle et de la Romanche, la nappe phréatique de l'Eau d'Olle présente des enjeux en termes d'alimentation en eau potable et de biodiversité. C'est une ressource en eau stratégique de par sa qualité et son volume exceptionnel. Aujourd'hui, la Communauté de communes de l'Oisans œuvre à sa protection pour les générations futures. En 2020, des panneaux ont été installés pour rappeler aux usagers que l'accès est interdit au sein du périmètre de protection immédiate.



Comme des poissons dans l'eau

La bonne échelle pour gérer les cours d'eau, c'est le bassin versant... Il est donc essentiel de travailler avec nos voisins. L'outil « contrat de rivière » est fait pour ça : il permet de rassembler tous les acteurs de l'eau présents sur le bassin versant de la Romanche. Entre 2014 et 2020, période de mise en œuvre du premier contrat de rivière sur le bassin de la Romanche, 97 millions d'euros ont été engagés pour réaliser des travaux d'assainissement, préserver les mi-

lieux aquatiques, prévenir les inondations, protéger les ressources en eau potable, sensibiliser le public... Le tout sur 39 communes, de Villar d'Arène à Champ-sur-Drac, et avec 60 maîtres d'ouvrage différents. En 2020, la CCO, qui porte le contrat de rivière, a évalué l'efficacité des actions réalisées dans le cadre d'une étude bilan. Elle réfléchit aujourd'hui à mettre en place une nouvelle démarche similaire.



Collecte et traitement

La collecte des ordures ménagères est réalisée en points de regroupement d'apports volontaires sur l'ensemble de l'Oisans (conteneurs semi enterrés (CSE) ou bacs roulants selon les secteurs).

La collecte des déchets est réalisée en régie directe (excepté le verre dont la collecte est sous-traitée). La Communauté de communes collecte et traite 5 flux de déchets codés par couleur sur les trappes et/ou capots :

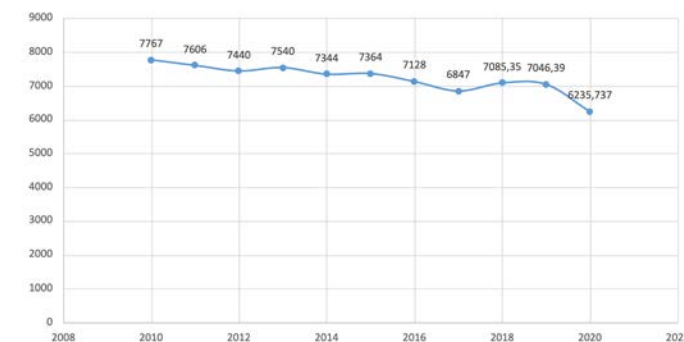
- Gris : ordures ménagères
- Jaune : emballages (plastiques, cartonnettes)
- Bleu : papiers journaux, magazines
- Noir : carton
- Vert : verre

Les évolutions de tonnages des collectes sélectives



“ L'objectif est de limiter les bacs pour "concentrer" les points de collecte. ”

Les évolutions de tonnages des ordures ménagères



Collecte et traitement

Mutualisation des outils structurants

La Communauté de communes de l'Oisans fait partie du groupement de commande constitué de 7 collectivités du Sud Isère pour mutualiser les investissements des outils de traitement des déchets : usine d'incinération pour la valorisation énergétique et centre de tri situé sur le site d'Athanor (La Tronche).



Requalification de l'Usine d'Incineration d'Ordures Ménagères (UIOM)

La Communauté de communes de l'Oisans a pris la décision de requalifier l'Usine d'Incineration d'Ordures Ménagères (UIOM) de Livet et Gavet en quai de transfert, une station de transit permettant de regrouper les ordures avant que ces dernières ne soient acheminées vers un autre centre de traitement (centre de tri Athanor). La mise à l'arrêt de l'usine de Livet-et-Gavet est intervenue le 26 mai 2017.



Les participations financières de chacun seront évaluées selon les tonnages apportés. Une fois ces équipements rénovés, l'ensemble des déchets du territoire seront traités sur ce site. Sur un budget de 170 millions d'euros, 3,7 millions seront portés par l'Oisans entre 2020 et 2026.

Principales actions

- Pose de conteneurs semi-enterrés :
 - La Communauté de communes a équipé Allemond.



Collecte sélective

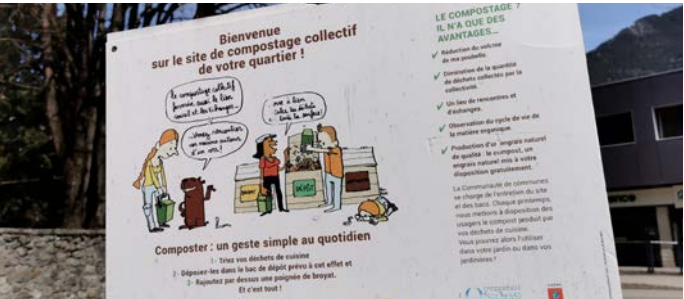
Le compostage

Depuis plusieurs années maintenant, la Communauté de communes de l'Oisans développe et promeut l'utilisation du compostage des déchets de cuisine. Pour cela la Communauté de communes installe des sites de compostage collectifs dans toutes les communes de l'Oisans. L'équipe de compostage continue à équiper l'Oisans en composteurs.

Objectifs

- Limiter les transports de déchets
- Valoriser en amendement organique les déchets de cuisine et les déchets verts

L'Oisans dénombre 203 sites de compostage collectifs



Pratique

Deux agents de la Communauté de communes de l'Oisans sont chargés d'animer, de suivre et d'installer des sites de compostage sur le territoire.

Le contact se fait par mail à : compostage@ccoisans.com

Les ressourceries

Elles permettent de donner une seconde vie aux objets en bon état et ainsi réduire les déchets produits, les valoriser, les réutiliser.

Les objets qui n'ont pas trouvé preneur sont régulièrement collectés par l'association OZANAM de Vaulnaveys.

Les objets qui peuvent être déposés à la ressourcerie sont :

- Meubles et objets bibelots, vaisselle,
- Jouets,
- Vêtements,
- Vélos,
- Appareils électriques, électroménager, informatique...
- Revues et livres,
- Objets en fin d'usage.

“ 2 ressourceries en déchetterie de l'Alpe d'Huez et du Bourg d'Oisans, accessibles à tous les usagers ”



Distribution compost

Le compostage de l'ensemble des déchets verts collectés en déchetterie est réalisé sur une plateforme à Rochetaillé. Le compost obtenu est distribué gratuitement aux habitants en déchetterie ou utilisé par les communes (fleurissement, engazonnement pistes...).

REPÈRES

203 sites sur le territoire de l'Oisans

65 sites de compostage sur la commune du Bourg d'Oisans

2 agents dédiés

Chaque commune dispose d'au moins un site de compostage

Les déchetteries

Le territoire de l'Oisans dispose de 6 déchèteries

- Allemond
- Le Bourg d'Oisans
- Livet et gavet
- Vaujany
- Huez
- Les 2 Alpes

REPÈRES

Les déchetteries intercommunales sont ouvertes aux particuliers comme aux professionnels (sous conditions)

Le gardiennage est géré par la Communauté de communes

Le transport et le traitement des déchets est sous-traité aux sociétés : LELY pour les flux encombrants, bois, gravats, végétaux / SRPM pour les ferrailles / TRIALP pour les flux déchets dangereux, amiante et aux éco-organismes

Les déchets acceptés en déchetteries sont

- Bois (mobilier, planches...)
- Encombrants
- Déchets verts
- Gravats
- Ferrailles
- Déchets électriques, électroniques et d'électroménager
- Peintures, huiles, piles, batteries, les pneus sans jante
- Seule la déchetterie de Bourg d'Oisans accepte l'amiante.



Collecte sélective



Tonnage global déchetteries en 2020

	Tonnes
Bois	1307,1
Cartons	588,31
Encombrants	2180,74
Ferraille	449,86
Gravats	1406,84



CONTACT

Communauté de communes de l'Oisans



1 bis, rue Humbert
BP 50
38520 Le Bourg d'Oisans



04 76 11 01 09



accueil@ccoisans.fr



www.ccoisans.fr

Directeur de la publication : Guy VERNEY

Rédaction/Coordination : Services Communauté de communes de l'Oisans / Service Communication

Création graphique et mise en page : Oisans Tourisme

Impression : Manufacture d'Histoires Deux-Ponts

Crédits photos : services de la Communauté de communes de l'Oisans, Laurent SALINO, Bernard CLOUET, Stéphane POIROT.